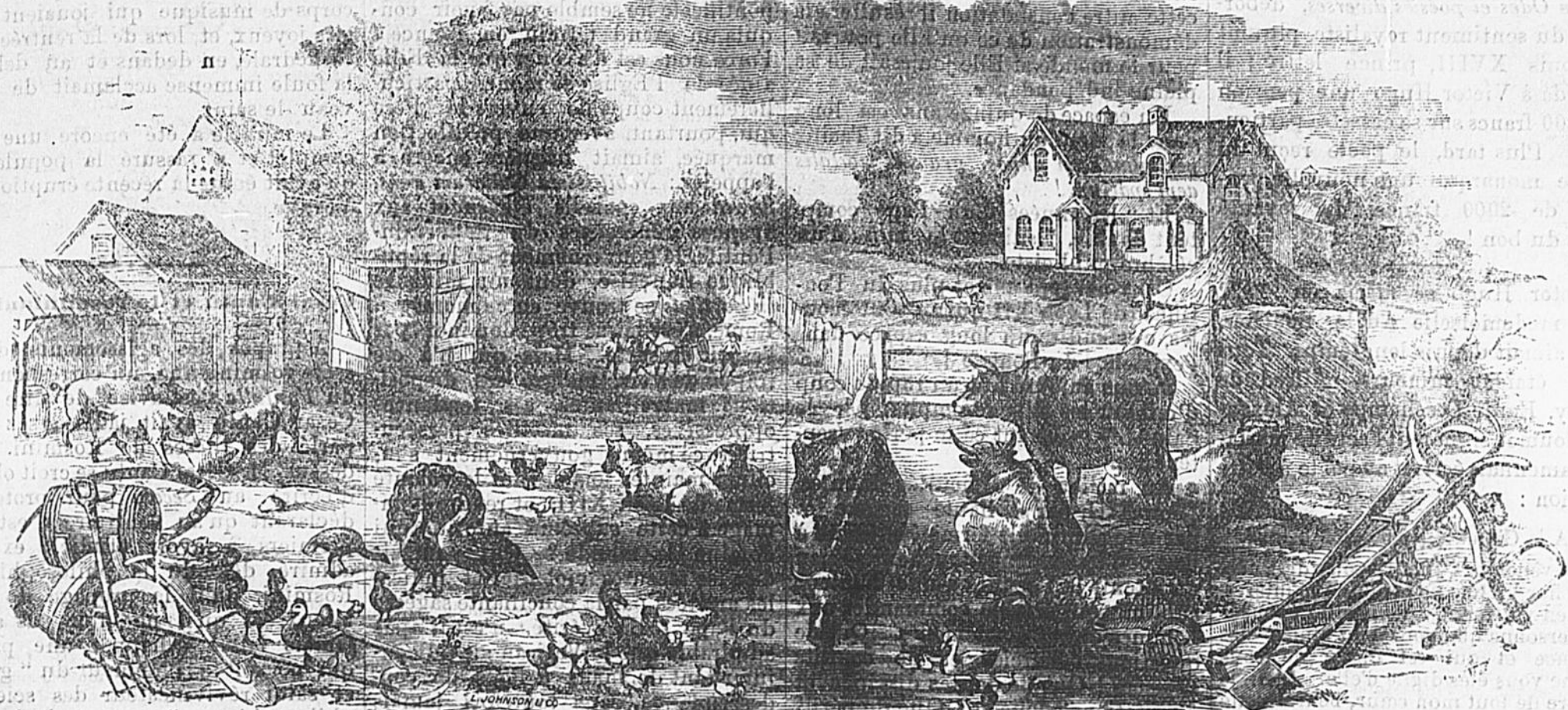


JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

4ème Année

Jeudi 11 Juin 1885

No 19

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissent tous les JEUDIS et contenant tout les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE** POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

FRANCE

Paris, 8 mai.

La commission d'initiative chargée d'examiner la demande de mise en accusation du ministère Ferry, ne donnait aucun signe de vie depuis longtemps. Aujourd'hui on sait qu'elle existe, parce qu'elle a entendu hier le citoyen Laisant, dont tous les journaux radicaux commentent avec enthousiasme la longue et haineuse déposition. M. Laisant est à cheval sur la Constitution ; il est jaloux de l'honneur de la République. Il dit que la Constitution a été indignement violée par M. Jules Ferry, et que la République serait déshonorée si M. Jules Ferry et ses complices n'étaient pas jugés et condamnés. M. Laisant ne parle pas de la première des raisons qui le poussent à agir : c'est qu'il a besoin de réclame électorale et que c'est pour lui double profit d'en organiser une tout en satisfaisant sa haine contre l'ancien cabinet, car l'ancien cabinet a méconnu les talents de M. Laisant et ne lui a offert aucune part du gâteau du pouvoir. Notez que M. Laisant est de l'école des républicains violents, et que si par impossible il devenait quelque chose dans l'Etat, il se moquerait avec une désinvolture parfaite de la Constitution comme des droits de ses concitoyens.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'étant donnée la composition de la Chambre actuelle, M. Laisant ne se fait aucune sorte d'illusion sur le dénouement de cette demande de mise en accusation. C'est à elle-

même que la Chambre ferait un procès si elle faisait celui du ministre qu'elle a si longtemps soutenu de ses votes et de ses applaudissements. Mais M. Laisant déclare qu'il veut prendre date, et que la prochaine Chambre rouvrira ce procès, aujourd'hui inopportun. M. Laisant ne croit pas un mot, évidemment, de ce qu'il dit là. Mais encore une fois, il a sa réclame.

La Chambre a procédé hier à la nomination du successeur de M. Cavaignac comme secrétaire de la Chambre. C'est M. Compayré qui a été élu contre M. Brousse, candidat de l'extrême gauche. M. Compayré est un ferryste ardent, et son élection est une nouvelle victoire de l'ancienne majorité contre la coalition anti-opportuniste. Puis on a passé à la discussion du traité de Hué, non pas celui qui avait été négocié avec M. Tricou, mais celui qui a été remanié par M. Patenôtre et qui restitue à l'Annam trois provinces. Mgr Freppel a cru devoir présenter quelques observations sur le nouveau traité, sans vouloir cependant en retarder le vote. Il y aurait d'ailleurs perdu la peine ; car la majorité, qui ne comprend pas grand-chose à la question de l'Indo-Chine, s'est précipitée à la suite du rapporteur M. Tenot, pour adopter avec empressement ce legs du cabinet Ferry. Par contre, nombre de radicaux et de ministériels n'ont pas voulu gêner le cabinet nouveau pour se venger de l'ancien, et ont voté le traité que M. de Freycinet a fort mollement soutenu, soit qu'il n'en soit pas enthousiaste, soit qu'il sache qu'il peut en pareille matière faire fonds sur la docilité de la Chambre.

Pour mon compte, je doute fort de l'excellence de ce fameux traité. La précédente convention avec la cour de Hué avait été ouvertement violée par les mandarins les plus influents de l'Annam. Aucun d'eux n'a été puni. La France a en eux les ennemis les plus déterminés. A la prochaine occasion favorable, ils recommenceront leurs intrigues et organiseront encore des soulèvements et des massacres de chrétiens. Pourquoi se gêneraient-ils, puisque la chose, après tout, leur réussit assez bien ! Les hommes d'Etat de la République

pense évidemment qu'il importe peu à son influence et à son prestige que les mandarins perfides et pillards, qui persécutent et exterminent les communautés chrétiennes, soient châtiés d'une façon exemplaire. C'est là une idée de politiciens anticléricaux, non d'hommes de gouvernement, et on peut craindre qu'avant longtemps les Annamites ne se chargent de démontrer l'insanité de cette politique.

Après les journaux conservateurs, le *Journal des Débats* s'amuse du grotesque rapport de M. Mesureur, l'illustre municipal, en faveur de "la laïcisation des rues de Paris". Le fait qu'il y a de quoi rire dans ce volumineux rapport où, en prodiguant les plaisanteries du plus mauvais goût contre les noms des saints, M. Mesureur étale une bêtise considérable et une rare ignorance de l'histoire. Après le calendrier, c'est la nomenclature des victoires et des généraux du premier empire qui a particulièrement le don d'exaspérer le citoyen Mesureur et de lui inspirer les phrases les plus bizarres.

N.

VICTOR HUGO

NOTES ET SOUVENIRS

En 1820, Victor Hugo n'était pas romantique. "Nous n'avons jamais compris, disait-il, cette distinction entre le genre classique et le genre romantique." Rendant compte, dans le *Conservateur littéraire*, d'un poème sur la mort du duc d'Enghien, il écrivait : "La manière de l'auteur n'appartient à aucune école, ses vers ne sont pas d'un versificateur ; un versificateur aurait évité ces fréquents enjambements qui détruisent souvent toute l'harmonie d'une période, d'ailleurs poétique." Cela n'a pas empêché l'enjambement systématique de devenir plus tard comme l'estampille obligée des poésies romantiques.

Nous avons déjà dit que Victor Hugo était, à cette époque, un roya-

liste fervent. Il écrivait, toujours dans le *Conservateur littéraire* : "Nous ne nous lassons pas de mentionner dans ce recueil les ouvrages sur la naissance de Henri V : ce glorieux enfant inspirera longtemps nos poètes ; et la Muse française pourrait lui adresser ces paroles du psaume : *In te semper erit cantatio mea.*" Dans une satire peu connue, sur l'*Enrôleur politique*, le poète disait encore :

Moi-même, lui gardant et mon bras et ma foi,
Dans l'exil, s'il le faut j'irai suivre mon roi.

Non seulement Victor Hugo était royaliste, mais il était ultra-royaliste. Il marchait avec Châteaubriand, de Villèle, de Bonald etc. Il faisait la guerre au ministère Decazes, comme n'étant pas assez pur.

Le premier recueil de Victor Hugo parut en 1822. Il était intitulé *Odes et poésies diverses*. La même année parurent les *Poèmes* d'Alfred de Vigny. En 1819, avaient été publiées les *Poésies* d'André Chénier, et en 1820 les *Méditations* de Lamartine. Le succès de ces dernières avait été immense et soudain. "Ce fut le plus éclatant du siècle depuis le *Génie du Christianisme*", dit Sainte-Beuve. Les *Odes* de Victor Hugo réussirent moins, tout en étant très bien accueillies par le public. Stendhal écrivait, en 1822 : "*L'Edimburg Review* s'est complètement trompée en faisant de Lamartine le poète du parti *ultra*. Ce parti, si habilement dirigé par MM. Frayssinous et de Vitrolles, cherche à adopter toutes les gloires. Il a procuré à M. de Lamartine neuf éditions de ses poésies ; mais le véritable poète du parti, c'est M. Hugo. Ce M. Hugo a un talent dans le genre de celui de Young, l'auteur des *Night Thoughts*, il est toujours exagéré à froid ; son parti lui procure un fort grand succès. L'on ne peut nier, au surplus, qu'il ne sache bien faire les vers français ; malheureusement il est

somnifère. " Le mot : " *il est toujours exagéré à froid* " est très juste.

Les *Odes et poésies diverses*, débordant du sentiment royaliste, plurent à Louis XVIII, prince lettré ; il accorda à Victor Hugo une pension de 1000 francs sur sa cassette particulière. Plus tard, le poète reçut du même monarque une nouvelle pension de 2000 francs. La royauté avait du bon !

Victor Hugo se maria en 1822 avec mademoiselle Adèle Foucher, qu'il aimait depuis longtemps. Tous deux étaient mineurs. Alfred de Vigny, Emile Deschamps et Alexandre Soumet signèrent l'acte de mariage. Lamennais écrivit au poète à cette occasion :

A la Chênaie, le 6 octobre 1822.

Un événement qui fixe votre destinée, mon cher Victor, ne peut que m'intéresser bien vivement. Vous allez épouser une personne que vous avez aimée dès l'enfance et qui est digne de vous comme vous êtes digne d'elle. Dieu, je l'espère de tout mon cœur, bénira cette heureuse union..... Mais en goûtant le bonheur d'être lié pour toujours à celle que votre cœur avait choisie, et qui vous a gardé, dans le secret du sien, une foi si constante, sanctifiez ce bonheur même par des réflexions sérieuses sur les devoirs qui vous sont imposés... Vous êtes époux, vous serez père ; songez, songez souvent à tout ce que ces deux titres exigent de vous. Vous ne l'oublierez jamais, si vous vous souvenez que vous êtes chrétien, si vous cherchez dans la religion la règle nécessaire de votre vie, la force de supporter les peines dont nul n'est exempt, et celle même d'être heureux. La joie que vous ressentez est légitime ; elle est dans l'ordre de Dieu si vous la lui rapportez, et je me plais à en trouver dans votre lettre l'expression naïve et touchante. Mais entendez que c'est une joie du temps, et fugitive comme lui. Il y a une autre joie dans l'éternité, et c'est celle-là qui doit être l'objet de tous les desirs de votre âme. Que le ciel cependant, cher ami, répande sur vous et sur celle dont le sort ne sera plus désormais séparé du vôtre tout ce qu'il y a de plus doux dans les grâces qu'il accorde aux jeunes époux. Qu'il daigne écarter de votre route à travers le monde tout ce qui pourrait affliger votre vie et en troubler l'aimable paix. Voilà les vœux que forme pour vous le plus sincère et le plus tendre de vos amis.

F. M.

Cette lettre est vraiment belle. Lamennais dit à Victor Hugo de se souvenir toujours qu'il est chrétien, et de chercher dans la religion la règle de sa vie. Quelques années plus tard, lui-même abjurait la foi chrétienne et descendait jusqu'au niveau du panthéisme. Quant au poète, non seulement il n'a pas accepté la religion comme la règle de sa vie, mais il n'a pas voulu qu'elle devint la consolation de sa mort.

Sept ans de pontificat

(Du Journal de Rome)

Le Journal de Rome a été saisi ce matin pour avoir rappelé ce que tout le monde sait, c'est-à-dire le manque de vitalité de l'Italie révolutionnaire. Sortie d'un coup de main, l'Italie n'a rien créé de durable, et, dès le premier jour de son existence, elle n'a fait que développer dans son sein les germes d'anémie qui la vouent à une dislocation prochaine.

En présence de ce fait, brutal comme une constatation mathématique, il nous semble opportun de rappeler comment l'Eglise, enchaînée dans la personne de son Chef auguste, entravée de mille manières, en butte à toutes sortes d'attaques et de vexa-

tions, accuse au contraire la vigueur immortelle de sa constitution et reste, même au milieu des fers, l'étoile lumineuse qui guide l'humanité. De cette autre constatation il résultera la démonstration de ce qu'Elle pourrait pour le monde si Elle jouissait de sa pleine indépendance.

Un espace de quinze ans est long dans la vie d'un homme, a dit Tacite ; *per quindecim annos, grande mortalitatis aevi spatium !*

Et " les années d'un Pape comptent double, " suivant le mot d'un célèbre publiciste.

Or, voilà sept ans et plus du Pontificat de Léon XII qui se sont écoulés, c'est-à-dire un long espace dans l'existence du Pontife !

Jetons aujourd'hui un rapide coup d'œil sur les faits accomplis par le Saint-Siège durant cette période septennaire.

Au milieu de difficultés inouïes, Léon XIII, par sa haute sagesse et par une admirable fermeté—jointe à une condescendance touchante—a su maintenir la Papauté à une hauteur sublime, qui semble commander aux hommes et aux événements. Que de questions éclaircies et de conflits apaisés ! Que de doutes dissipés et d'irritations adoucies ! Que de périls conjurés et d'heureux événements survenus, soit dans l'ordre religieux, soit dans l'ordre social, soit dans l'ordre politique !

Qui n'admirerait ces Encycliques multipliées—vrais monuments de science profonde et de piété ardente, expression élevée, saisissante, de la foi divine et de la sagesse humaine ? —Qui ne voit, sous l'inspiration et l'impulsion énergique de Léon XIII, le niveau des études s'élever, l'horizon des intelligences s'étendre, la puissance de l'esprit grandir par le retour des maîtres et des disciples aux saines traditions et à la forte doctrine de l'Ange de l'Ecole ? —Qui, pour la direction des âmes vers leur destinée éternelle, ne comprend quelle ressource pour le bien, quel remède souverain contre le mal, Pasteurs et fidèles trouveront, dans le Tiers-Ordre du Séraphique d'Assise, tant recommandé par le pieux Pontife et par lui rendu facile à tous les âges, à toutes les conditions ?

Au point de vue social, l'admirable Encyclique *Humanum genus* ne peut manquer d'amener une révolution heureuse dans l'avenir des individus et des nations, N'a-t-elle pas mis le doigt sur la plaie vive, saignante, effroyable, qui ronge le corps social dans les nouveaux continents comme dans l'ancien monde ?

Bien des Papes, et notamment Pie IX, avaient flétri, condamné, anathématisé les sociétés secrètes. Il était réservé à Léon XIII de leur porter un coup décisif, en mettant à nu, avec sa grande autorité, sa haute raison et sa perspicacité pénétrante, la nature, les moyens et le but infernal de la secte maçonnique ; en prévenant les enfants et les familles contre de nouveaux enrôlements ; en facilitant aux malheureux initiés leur sortie de ces antres sataniques.

Si nous examinons le point de vue politique, nous serons vite frappés des précieux résultats obtenus par la diplomatie vaticane, grâce à cet esprit de sage longanimité et de charité large qui anime le Souverain-Pontife, même à l'égard des nations les plus ingrates et les plus oublieuses de leurs devoirs sacrés. Ne lui devons-nous pas ce réveil merveilleux dont l'Orient est le théâtre, — ce mouvement catholique qui s'accroît dans les Balkans, — les lois religieuses consenties par la Prusse, — la convention avec la Russie, — les relations renouées avec la Belgique, — les rapports intimes avec l'Espagne et bienveillants avec l'Angleterre, — cette entente établie avec les divers

cantons de la Suisse,—la fin de l'exil de Mgr Mermillod, — la situation reconnue de Lachat, etc.

Nous dira-t-on que la politique pontificale ne semble pas avoir conquis un grand terrain en France ? Force nous est d'avouer que la Fille aînée de l'Eglise se montre particulièrement coupable envers le Père qui, pourtant avec une prédilection marquée, aimait naguère encore à l'appeler : *Nobilissima Gallorum gens*. Sourd aux conseils élevés et aux avances généreuses du Souverain-Pontife, le gouvernement de la république française, dont un ministre *in partibus* se trouve en ce moment à Rome, s'est laissé trop dominer par l'esprit de secte. Mais qui n'a été frappé de voir, malgré ses dispositions malveillantes, ses tendances oppressives, ses mesures persécutrices, ce même gouvernement s'incliner maintes fois devant la volonté ferme de Léon XIII, et rendre hommage à cette suprême autorité qui domine le monde ? Qui pourrait dire les mesures violentes et radicales arrêtées par la conciliante sagesse du Pape ? En vérité, n'est-il pas admirable que le Vatican ait pu conjurer tant de maux à force de condescendance, sans toutefois jamais compromettre un principe, sans jamais porter la moindre atteinte à sa dignité ?

Il nous est doux d'enregistrer ici ces résultats nombreux et consolants obtenus durant ce fécond septennat. Les prémisses sont posées ; d'autres conséquences heureuses suivront. C'est ainsi qu'en nos jours si troublés le Pape, même prisonnier, continue à être pour le monde catholique une force, une consolation sur la terre, et une phare lumineux au ciel : *Lumen in caelo !*

A DE VALDOR

Le miracle de Saint Janvier

Le 2 mai, fête de la translation des reliques de saint Janvier, Naples était en fête. Le miracle de la liquéfaction, qui s'y opère depuis quinze siècles, s'est encore opéré ce jour-là.

Ce n'est qu'à la seconde procession, celle du soir, que le miracle a eu lieu. Le cortège, formé à la cathédrale saint Janvier, n'a pas suivi le parcours traditionnel, ce qui n'est arrivé qu'une seule fois, croyons-nous, en 1769, lors de la réoccupation de Naples par le cardinal Ruffo. La tradition veut que le cortège aille de la cathédrale à la basilique de Sainte-Claire ; mais il s'est dirigé cette année-ci comme en 1799, de Saint-Janvier à l'insigne basilique de la Sainte-Trinité Majeure.

En tête du cortège marchait le patriciat napolitain avec le gonfalonier marquis Impériali, prince de Francavilla, qui portait le gonfalon de la noblesse napolitaine ; puis venaient de nombreux ecclésiastiques, portant les statues d'argent de 80 copatrons de la ville et du royaume, les membres du clergé paroissial et régulier, les membres de l'insigne collégiale de Saint-Jean Majeur, le séminaire, les chanoines par quartier, le chapitre, les choristes, et finalement sous un riche dais S. Em. le cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, tenant dans ses mains les Saintes-Ampoules. Son Eminence était suivie par une foule de personnes de toute condition.

Ce n'est qu'à 7 heures du soir que l'immense procession arrivait à la basilique de la Sainte-Trinité Majeure. Les prières recommencèrent aussitôt ; cinquante-deux minutes plus tard, 7,000 voix s'élevaient dans la basilique pour acclamer le saint et chanter le *Te Deum* en actions de grâces pour le miracle de la liquéfaction opéré aux yeux de tous.

La procession se remit aussitôt en

marche au son du canon et de toutes les cloches de la ville, et regagna la cathédrale de Saint-Janvier.

Sur le parcours, étaient placés des corps de musique qui jouaient des airs joyeux, et, lors de la rentrée à la cathédrale, en dedans et au dehors, la foule immense acclamait de nouveau le saint.

Le miracle a été encore une fois complet et a rassuré la population qu'avait émue la récente éruption du Vésuve.

César Cantù et le rosminianisme

A propos des agissements de la secte rosminienne, un correspondant du *Fanfulla* s'est avisé de dire que César Cantù avait jadis assez mal parlé des thèses de Rosmini. Là-dessus, M. César Cantù se croit obligé d'écrire au *Secolo* pour protester, déclarant qu'au contraire il est des premiers à avoir étudié, exposé, admiré, défendu la philosophie de Rosmini, qu'il la propage de son mieux, et qu'il ne croit pas avoir jamais laissé échapper une parole qui ne soit à l'honneur du " grand et saint révivificateur des sciences philosophiques " ; c'est ainsi qu'il appelle Rosmini.

M. César Cantù ayant souvent fait preuve dans son histoire d'un esprit faux et libéral, cette déclaration ne doit causer aucune surprise. L'*Osservatore cattolico*, néanmoins, s'est chargé de donner un petit coup d'épingle dans les boursoufflures de la lettre du fécond, mais peu profond historien : Véritablement, dit-il sur le ton ironique, nous n'avions pas cru que M. Cantù fut un philosophe capable de juger des systèmes de philosophie. On dit que l'exposition du système Rosmini, telle qu'elle a paru dans l'*Histoire universelle* de M. Cantù, a été écrite par Rosmini même. Maintenant, que M. Cantù ait admiré Rosmini, c'est très vrai ; mais cela n'enlève rien à l'assertion de *Fanfulla*. Que n'a pas admiré et vilipendé Cantù ? Il a tout loué et tout blâmé : le Pape et la Révolution, l'Eglise et la maçonnerie, le Christ et Bélial. Finalement, il reste sur le marché. Oh ! le grand philosophe !

Voilà de dures vérités que M. Cantù s'il eût été sage, eût évité de se faire dire.

Jules Ferry à Rome

On écrit de Rome au *Journal des Débats* :

M. Ferry n'a point vu le Pape pour une raison bien simple : le Pape ne reçoit pas les personnages qui sont allés au Quirinal ; et M. Ferry a voulu d'abord voir le roi. Je crois cependant que Léon XIII se fût entretenu volontiers avec l'homme d'Etat français, qui lui-même n'eût pas été fâché de voir un Souverain-Pontife, lequel, en dehors de sa dignité, n'est point un homme ordinaire. Le Vatican a des règles inflexibles, qui le gênent souvent lui-même, mais desquelles il ne peut s'écarter.

Le correspondant du *Journal des Débats* fait trop d'honneur à M. Jules Ferry en supposant que le Souverain-Pontife aurait volontiers reçu l'ex-ministre, et qu'en cette circonstance Léon XIII aurait été gêné par les " règles inflexibles " dont on ne peut s'écarter au Vatican.

A Rome, on n'ignore pas ce qu'est M. Jules Ferry, dont les actes, en ce qui concerne l'Eglise, n'ont cessé d'être en opposition avec les déclarations plus ou moins conciliantes qu'il a pu faire par la voie diplomatique, en vue de ménager sa situation.

Au surplus le correspondant du *Journal des Débats* donne lui-même la mesure de ce que vaut, en ce qui

concerne le sentiment des convenances, l'ancien président du conseil, et même en ce qui concerne son habileté. M. Jules Ferry, en effet, ne pouvait ignorer les "règles inflexibles" dont parle le *Journal des Débats*, et à supposer, comme on le dit, qu'il ait été désireux de voir le Souverain-Pontife, comment a-t-il pris tout d'abord le seul moyen de n'être pas admis, en faisant sa visite au Quirinal ?

C'était-là, au regard du Saint-Père, une impertinence calculée qui ne nous étonne pas de la part de l'ex-ministre franc-maçon, mais qu'il est bon de noter, parce qu'elle achève de le faire connaître en le signalant ainsi une fois de plus à la juste réprobation des catholiques.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

L'ALIMENTATION DU CHEVAL

Sandwich, le 31 mai 1885.

Le travail qu'on exige des animaux tend à user les tissus du corps ; ceux-ci demandent à être réparés et reconstitués ; cette opération s'accomplit au moyen de la nourriture. La manière de nourrir un cheval est donc d'une grande importance, et doit varier selon le genre de travail auquel l'animal est soumis. Mais en règle générale nous parlons ici pour tous chevaux, et quel que soit leur genre de travail, il faut, afin de posséder les éléments nécessaires à la reconstruction des tissus usés, que la nourriture assimilée contienne une certaine proportion d'albumine, de matières grasses, différents sels et de l'eau. L'économie animale réclame une certaine proportion de différents sels, non seulement pour en fabriquer des tissus, mais encore pour aider le travail d'assimilation à opérer dans tout le corps. Le cheval trouve dans le grain qu'il consomme toute l'albumine, l'amidon et les matières grasses dont son système a besoin ; mais il lui faut en outre une certaine proportion de foin, afin d'obtenir en quantité suffisante les différents sels terreux qui lui sont indispensables, sans compter le sel ordinaire, qu'on doit aussi lui donner en plus.

Le foin de prairie contient quatre fois autant de potasse et de soude, et presque huit fois autant de chaux que le même poids d'avoine. L'effet rafraîchissant de la jeune herbe sur les animaux est dû apparemment à la grande quantité de sels de potasse qu'elle contient ; quant au son, c'est une nourriture qu'il ne faut pas non plus négliger ; outre son action mécanique sur les intestins, la grande quantité de phosphore qu'il renferme le rend très précieux dans l'alimentation : il en contient cinq fois plus que l'avoine, et sept fois plus que le foin ; il est pourtant moins riche que l'avoine en amidon et en matières grasses, tout en contenant une plus grande quantité de matières albuminoïdes, qui cependant ne paraît pas entièrement soluble.

L'appétit du cheval se mesure plutôt à la quantité qu'au poids, et plus l'avoine est lourde, plus elle contient de farine et moins d'enveloppe ou balle. C'est pour cette raison que les propriétaires de chevaux de prix désirent se procurer les avoines les plus lourdes, même en les payant plus cher en proportion du poids. Nous croirions volontiers que la différence de poids n'est point en rapport avec la différence du prix ; car quoique l'avoine lourde soit plus riche en albumine, en amidon et en matières grasses, d'un autre côté, elle l'est moins en matières minérales qui se trouvent principalement dans la balle, laquelle brûlée, donne une cendre identique à celle du foin, mais contenant une plus grande proportion de silice.

Le sel ordinaire dont on se sert en

cuisine paraît être le seul élément indispensable du développement de la vigueur musculaire qui ne se trouve pas dans le fourrage en quantité suffisante. L'ardeur avec laquelle les animaux sauvages herbivores recherchent le sel, faisant souvent de longues courses pour trouver des dépôts salins, prouve bien qu'il leur est indispensable. Du reste, toutes les expériences scientifiques viennent à l'appui de ce fait. On a remarqué que le ferment salivaire travaille mieux dans une solution de sel, et tous les mashes qu'on donne aux chevaux doivent en contenir, afin d'exciter les glandes salivaires à sécréter abondamment de quoi aider la digestion ; car, n'ayant pas à les mâcher, comme le grain ou le foin, l'animal l'avale gloutonnement et presque sans mélange de salive. Dans certains pays beaucoup de fermiers laissent volontiers dans la mangeoire un morceau de sel-gomme que le cheval lèche à volonté, jusqu'à disparition complète. Outre l'aide que le sel fournit à la digestion, on a remarqué qu'il palliait beaucoup le défaut, s'il ne guérissait entièrement, les chevaux tiqueurs invétérés. Le grain doit être donné au cheval aussi sec que possible, car plus il est sec, plus il produit de salive, et s'il contient beaucoup de salive, il en est plus vite digéré par l'estomac, que s'il est accompagné d'eau ou autres liquides. La physiologie comparative démontre clairement, par la grandeur démesurée des glandes parotides, qui sont les organes salivaires du cheval, qu'il est appelé à mâcher sa nourriture à fond.

(A suivre)

Nous jouissons dans Essex d'une température des plus favorables à toute végétation. Les blés d'automne, les semences de printemps, les prairies, la floraison des arbres fruitiers offrent à la vue tout ce qui est capable de donner le comble aux espérances du fermier. La vigne n'a jamais montré tant de raisins qu'on en remarque cette année. Toujours pas de gelée nuisible. Tout porte à croire qu'on y échappera probablement.

HTE GIRARDOT.

Une belle fête

Québec, 5 juin 1885.

La paroisse de Saint-Sauveur a pris part hier à une fête qu'elle n'oubliera jamais. Il s'agissait de la translation solennelle des restes de Saint Redemptus de l'église à la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Une foule immense assistait à la procession ; les fidèles formaient une haie presque continue sur tout le parcours. Les rues avaient été ornées d'arbres de chaque côté ; des drapeaux flottaient sur toutes les maisons. Les décorations les plus riches et les plus variées ornaient les deux temples sacrés. En un mot rien n'avait été épargné par les paroissiens et par les RR. PP. Oblats pour rehausser l'éclat de cette fête et pour honorer le grand Saint qui allait être exposé à la vénération des serviteurs de Dieu.

La procession se mit en marche à deux heures, chaque société était précédée d'une riche bannière ; le cortège s'est formé sous la direction des RR. PP. Bournigal, supérieur, Grenier et Boissonnault, et défila dans l'ordre suivant :

1. Elèves des Frères ; 2. Elèves du couvent ; 3. Enfants de Marie ; 4. Dames de la Ste-Famille ; 5. L'Union St-Joseph ; 6. Congréganistes ; 7. Le

chœur ; 8. Le clergé ; 9. Le Saint porté par quatre prêtres en dalmatique ; 10. Les sapeurs en uniformes ; 11. Le peuple.

Parmi les membres du clergé qui formaient partie du cortège, nous avons remarqué outre les Pères de St-Sauveur, le R. P. Désy, S. J. et M. l'abbé Patient, de l'hospice du Sacré-Cœur. MM. les abbés G. Lemieux, Jos Feuilletault, Jos Genest, A. Bernier, H. Bouffard, A. Paquet, A. Maguire et A. Lemieux portaient alternativement le riche brancard sur lequel reposait le Saint.

En quittant l'église paroissiale, le cortège passa par les rues Boisseau, St Germain, St Augustin, Franklin, Sauvageau, Arago, Signai et Hermine.

Lorsque la tête de la procession est arrivée à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, les rangs se sont ouverts pour livrer passage à la sainte relique qui a été déposée près du balustre d'ici qu'elle soit placée définitivement dans le tombeau du maître-autel.

La fête s'est terminée par un salut solennel.

Fête du supérieur du collège de Sainte-Anne

M. le Rédacteur,

Vous serez heureux, je n'en doute pas, de publier, dans les colonnes de votre journal, le compte-rendu d'une fête de famille célébrée au Collège de Sainte-Anne, le vingt-sept mai dernier. J'ai eu le plaisir d'assister encore une fois à la fête du supérieur de mon *Alma Mater*, et vous comprenez quelles douces émotions j'ai éprouvées en cette circonstance. Selon la coutume, à quatre heures et demie, les élèves allaient présenter au Très Révérend Monsieur Charles Trudelle l'expression des sentiments de reconnaissance que ne peuvent manquer de faire naître dans leurs cœurs les soins assidus qu'il leur prodigue. Monsieur le Supérieur répondit, avec bonheur, à cette adresse, et invita tous les assistants à se rendre à la cour des élèves, où devait avoir lieu la bénédiction d'une belle statue de la sainte Vierge, destinée à remplacer la Madone qui depuis vingt-cinq ans présidait aux jeux des élèves du collège. Plusieurs des anciens élèves se rappelaient encore que Monseigneur l'archevêque actuel de Toronto avait bien voulu se rendre à Sainte-Anne pour bénir cette statue. Malheureusement, l'intempérie des saisons l'avait entièrement brisée. Une autre statue, don généreux d'un ami fidèle de Sainte-Anne, allait prendre sa place. Monsieur le grand-vicaire Poiré, l'insigne bienfaiteur du collège, fit lui-même la bénédiction de la nouvelle madone.

Puis, au chant de l'*Ave Maris Stella*, la communauté la porta solennellement au piédestal destiné à la recevoir. M. A. Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis, quoique invité à la dernière heure, sut tirer un merveilleux parti de ces paroles de nos Saints Livres : " *Posuerunt me custodem in vineis*. Ils m'ont établie gardienne dans ces vignes." Sa voix émue, et si chère surtout aux élèves actuels du collège, leur rappela que la Providence les avait placés dans une partie privilégiée de la grande vigne du Seigneur, et que, grâce à la protection de la bonne Madone, ou pouvait espérer que plus tard, ils seraient des fruits mûrs et bienfaisants dans la société. Je regrette de ne pouvoir vous transmettre toute cette belle allocution ; mais je suis persuadé que le cœur des élèves en gardera un souvenir ineffa-

ble. On entonna alors le *Magnificat*. Des pleurs émus vinrent pendant cette cérémonie mouiller bien des paupières, et tous s'éloignèrent le cœur pénétré des plus doux sentiments.

A 7½ heures commençait une séance littéraire, dramatique et musicale. Les anciens élèves ont remarqué, avec plaisir, que loin de dégénérer, leurs jeunes frères savent surpasser leurs aînés. En effet, il est bien difficile d'égaliser la perfection avec laquelle les différentes parties du programme ont été remplies, nous ne parlerons pas de la partie musicale, car tout le monde répète que le collège de Sainte-Anne a toujours excélé dans l'étude de la musique. La partie dramatique ne laissait rien à désirer, pour des jeunes gens. Nous avons remarqué le naturel et la gracieuse aisance avec laquelle chacun des acteurs a rempli son rôle, dans l'exécution de la touchante tragédie intitulée " *Thomas Morris*." On peut dire que si le théâtre produit d'ordinaire de funestes effets, la représentation d'une tragédie aussi morale que celle de " *Thomas Morris*," ne saurait manquer de raviver dans le cœur des jeunes gens, des sentiments d'une foi vive et courageuse en face des ennemis de notre sainte religion.

Cette séance de trois heures parut bien courte à tous les assistants.

Après un bienfaisant repos, goûté sous le toit béni de notre *Alma Mater*, nous nous réunissions encore pour assister à la messe célébrée par Monsieur le Supérieur. Les élèves y exécutèrent, avec le succès ordinaire, une partie de la XII^{ème} Messe de *Mozart* avec l'*Agnus Dei* de la célèbre messe d'*Haydn*.

Nous apprîmes avec bonheur que la souscription, ouverte il y a quelques semaines dans le but d'acheter un nouvel orgue pour la chapelle du collège, avait jusque là reçu un accueil assez favorable de la part des anciens élèves, et que l'on fondait de bonnes espérances pour la réussite de ce louable projet.

Il nous a été donné de voir de nos yeux les joyeux ébats des élèves pendant leur grand congé. Nous sentions la jeunesse revivre en nous et nous nous reportions aux beaux jours de notre enfance écoulée sous les verdoyants ombrages de ce lieu enchanteur. Enfin il nous fallut à regret quitter nos aimables hôtes, nous promettant de revenir goûter encore les charmes de ces fêtes qui savent si bien parler au cœur, et y laisser de si agréables souvenirs.

Voici la liste des prêtres présents à la fête de Monsieur le Supérieur :

- C. E. Poiré, v. g. ; N. T. Hébert, v. g. ; A. Beaudry ; E. Dufour ; C. Roy ; N. Gingras ; E. V. Dion ; Jos. Lagueur ; C. Cloutier ; J. B. Blouin ; A. Gauvreau ; N. Beaubien ; Ed. Démers ; L. G. Fournier ; C. Bacon ; G. Potvin ; G. Beau-lieu ; C. Galarneau ; C. Brochu ; Jos. Desjardins ; H. Desjardins ; E. Hudon ; A. Girard ; F. Garneau ; A. Belleau ; N. Déchènes ; Alf. Paquet ; Geo. Pelletier ; A. Vaillancourt ; J. B. Thiboutot ; F. Bégin ; Alf. Dionne ; J. Coulombe

UN ANCIEN ÉLÈVE.

Cholera en Espagne

Madrid, 3.—La commission nommée par le gouvernement a déclaré le choléra asiatique être à l'état d'épidémie dans la province de Valence.

Madrid, 4.—Le choléra continue à s'étendre, surtout dans la province de Valence. Les gens riches sont déjà en fuite.

Le fléau du choléra augmente à Valence. Il meurt 45 pour cent des personnes qui en sont atteintes.

L'œuvre de Victor Hugo

Le Paris révolutionnaire et la France anti-chrétienne viennent d'enterrer Victor Hugo au milieu d'une éblouissante apothéose. Trois cent mille hommes dans le cortège de la métropole immense tout entière debout pour saluer le char funèbre ; des monceaux de fleurs et de couronnes ; des députations accourues de toutes les points de l'horizon ; l'armée, la magistrature, l'Académie, le Parlement, le chef de l'Etat inclinés sur un cadavre ; tout le majestueux courant de la vie nationale, se détournant un instant de son lit profond, pour aller s'engouffrer sous les voûtes historiques de l'Arc colossal et soulever triomphalement le cercueil d'un citoyen sur ses flots innombrables ; enfin, planant au dessus de cette pompe inouïe, la grande voix du canon dont les sourdes volées tenaient lieu du glas suprême : tel a été le spectacle qui a été donné hier à la France et, l'on peut dire, à l'Europe contemporaines !

Victor Hugo ! C'est à celui qui s'est appelé et qui a été Victor Hugo que la noble France a décerné ces obsèques prodigieuses ; c'est au char triomphal de ce fastueux ennemi du Vrai que la fille aînée de l'Eglise s'est attelée sans honte ; c'est pour introniser au Panthéon cet impie blasphémateur du Christ que Paris a chassé de son temple l'héroïne catholique et française, Sainte-Geneviève, dont le regard intrépide éloigna jadis de Lutèce les hordes d'Attila ! Pauvre France ! pauvre Paris ! pauvre peuple !

Sans doute de généreuses protestations se sont fait entendre. Le vaillant Albert de Mun à la tribune, des feuilles courageuses dans la presse, des centaines de catholiques dans toute la France, se sont élevés contre le scandale qui est maintenant consommé. Mais ils n'ont pu, et n'ont pas d'ailleurs espéré prévaloir contre le vertige universel. Victor Hugo a eu les honneurs du triomphe ; d'un triomphe peut-être plus éclatant que ceux des héros de Rome, Scipion, Paul-Émile ou César.

Hélas ! cette idole que l'on vient de hisser au Panthéon usurpé, a été pourtant l'un des plus grands malfaiteurs intellectuels de notre siècle. Lorsqu'on parcourt son œuvre par la pensée, et qu'on n'appartient pas à la tourbe servile des thuriféraires hugolâtriques, on se sent terrifié de l'écrasante responsabilité dont cet homme a chargé son âme. Ah ! l'œuvre du poète, du romancier, du pamphlétaire, quel épouvantable répertoire d'erreurs, de mensonges, de calomnies et de blasphèmes ! A part les *Odes et Ballades* peut-être, il n'y a pas un seul de ses livres qui soit absolument pur, absolument irréprochable, absolument dégagé de scories et de souillures. Dans presque tous ses ouvrages, même les plus beaux, les plus applaudis, les plus incontestés, il y a des pages mortelles et des strophes empoisonnées. Ouvrez les *Feuilles d'automne*, où se trouvent tant de hautes inspirations et de vers étincelants ; lisez *Ce qu'on entend sur la montagne* ; la pièce se termine par un cri de doute. Les *Chants du crépuscule*, les *Voix inté-*

rieures, les *Rayons et les Ombres*, à côté de beautés irréprochables, contiennent des pièces troublantes, des peintures sensuelles, des rêveries dangereuses. Avec les *Contemplations* se manifestent, en pleine évidence, le naufrage de la foi et l'égarément du génie. Mettez de côté quelques strophes inspirées au poète par la mort de sa fille, et vous avez un livre à la fois ridicule et odieux. D'effroyables blasphèmes en souillent les pages. Le poète y place Béhémoth à côté de Jésus :

Tous deux seront si beau que Dieu dont l'œil
Ne pourra distinguer, père ébloui de joie,
Béhémoth de Jésus !

Il déchire les feuillets de l'Evangile pour y substituer ses divagations sacrilèges.

Les *Châtiments* sont une œuvre de haine et d'aveugle passion. L'Eglise, le grand Pie IX, les évêques, le clergé, la religion catholique et ses dogmes, y sont odieusement traînés sur la même claie que les ennemis politiques du poète en démente. La *Légende des siècles* contient des pièces nombreuses écrites dans le genre des *Contemplations*. L'homme qui a chanté les vieilles cathédrales, grandioses conceptions du génie inspiré par la foi, écrit des vers comme ceux-ci :

La cathédrale, avec sa double tour aiguë
Debout devant le jour qui fait
Ignorer, et, sans savoir, s'effirmer, absolu, con-
Dieu voit avec pitié ces deux oreilles d'âne
Se dresser dans la vaste nuit.

Les *Chansons des Rues et des Bois* sont un livre honteux ; le sensualisme le plus effréné, l'immoralité la plus révoltante s'y étalent à chaque page. C'est un recueil de chants lubriques et de grivoiseries dégoûtantes. Une odeur fétide s'en dégage. Lorsqu'il publia ce livre, l'auteur avait soixante-quatre ans et des cheveux blancs au front. On pourrait inscrire, comme épigraphe, au-dessous du titre : *Turpe senilis amor*.

Que dire de l'*Année Terrible*, de la *Pitié Suprême*, de *Religion et religions*, des *Quatre Vents de l'Esprit*, etc ? L'impunité y est aussi complète que la décadence. L'Eglise, ses pontifes, son *Credo*, y sont insultés, calomniés, convertis de boue. La rage de Victor Hugo contre le catholicisme tourne à l'épilepsie. Certaines pages sont empreintes d'une inspiration vraiment satanique.

A côté de l'œuvre purement poétique de Hugo, se dresse son œuvre dramatique : *Cromwell*, *Marion Delorme*, *Hernani*, le *Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Ruy Blas*, *Angelo*, les *Burgraves*. Le théâtre de Victor Hugo est animé d'un souffle dangereux. Presque toutes ses pièces sont consacrées à démolir les supériorités sociales, à rabaisser la majesté, à embellir le vice, à grandir le crime.

Enfin ses romans, surtout *Notre-Dame de Paris*, les *Misérables* et *Quatre-vingt-treize*, sont des œuvres perniciosuses et fausses, dont les fleurs du style recouvrent des abîmes. Livres pervers, où les difformités physiques et morales sont offertes comme des types du Beau, où le prêtre est bafoué, où le forçat est transfiguré, où le sanglant terroriste est glorifié, où la Révolution est

chantée comme la libératrice du genre humain.

Voilà l'œuvre de celui à qui la France de 1885 vient de faire des funérailles impériales. Œuvre, dans son ensemble, néfaste et meurtrière, qui a porté le ravage au fond de milliers d'âmes, qui a fait mourir à la vérité des multitudes d'intelligences, qui a corrompu bien des cœurs.

Et on lui décerne le triomphe, à cet artisan de sophismes, à ce contempteur de l'Eglise, à cet apologiste de la Commune, à ce violateur de la morale, à ce destructeur des principes sociaux, à cet insulteur de toutes les gloires catholiques ! Oh ! misère et aberration !

Mais il eut du génie, dit la foule des simples que grisent les acclamations, le bruit et le succès du jour. Il eut du génie ; c'est vrai ; mais ce fut un génie extravagant et dévoyé. Admirable et éblouissant par certains côtés, doué d'une prodigieuse intelligence, il n'en a pas moins écrit des œuvres absolument ridicules et qui seront sifflées par la postérité.

Dans une de ses plus belles inspirations poétiques, l'auteur des *Chants du crépuscule* parle d'une cloche, "vaste et puissante, au ballant monstrueux," qu'il a vue, un jour, dans la tour solitaire d'un temple. Mais des mains profanes avaient laissé leurs souillures sur ses flancs d'airain.

Sur cette cloche auguste et sévère surface,
Hélas ! chaque passant avait laissé sa trace.
Partout, des mots impurs creusés dans le métal
Rompaient l'inscription du baptême natal.
On distinguait encore, au sommet cisélé,
Une couronne à coups de marteau mutilée.....
Ils avaient semé là, ceux-ci leur vie immortelle,
Ceux-là leurs vœux perdus comme une onde
D'autres l'amour des sens dans la fange accrou-
Et tous l'impunité, ce chaume sans épi.
Tout était profané dans la cloche bénie.
La rouille s'y mêlait, autre amère ironie !
Sur le nom du Seigneur l'un avait mis son nom !
Où le prêtre dit oui, l'autre avait écrit non !
Lâche insulte ! affront vil ! vain outrage d'une
Que fait tout ce qui passe à tout ce qui de-

Hélas ! cette cloche puissante..... et souillée, c'est Victor Hugo. Le portrait qu'il en a tracé en vers admirables, c'est le sien. Lui aussi était un instrument sonore qui ne devait vibrer que pour Dieu. Mais, comme il l'a dit lui-même, dans la même pièce, cédant à je ne sais quelle intuition mystérieuse,

Les passions hélas ! tourbe un jour accourue,
Pour visiter son âme ont monté de la rue,
Et de quelque couteau se faisant un burin,
Sans respect pour le Verbe écrit sur son airain,
Toutes, mêlant ensemble injure, erreur, blas-
L'ont rayée en tous sens comme le bronze
Où le nom du Seigneur, ce nom grand et sacré,
N'est pas plus illisible et plus défiguré !

Pauvre Victor Hugo ! Pauvre malheureux génie ! Nous ne pouvons oublier qu'il a écrit des pages d'inspiration chrétienne, et si, devant sa mort douloureuse, devant sa tombe jonchée de fleurs, nous avons écrit des jugements sévères, c'est uniquement pour signaler le virus caché dans ses œuvres, et faire contrepoids à la scandaleuse apothéose qu'une certaine presse voudrait lui décerner.

LA QUESTION ANGLO-RUSSE

Londres, 2.—Les journaux de Londres font des commentaires violents au sujet de la publication hier soir du livre bleu qui traite des affaires de Russie.

Le *Chronicle* (libéral) dit : Il paraît que l'Angleterre a accordé à la Rus-

sie tout ce qui pouvait être accordé, même la domination sinon la possession de Hérat.

Le *Télégraph* dit : la lecture du livre bleu sera très pénible pour tout anglais qui a du patriotisme.

Londres, 1er.—Le secrétaire de lord Granville a écrit au "Daily News" que ce journal a été inexactement informé au sujet de l'état des négociations entre l'Angleterre et la Russie. Ces négociations, dit le secrétaire, se sont pas encore terminées.

Le *News*, dans un article de fond, dit

" Quoique les négociations ne soient pas encore achevées, on verra, lorsque le gouvernement pourra publier les documents officiels, que notre déclaration de samedi était exacte en substance. Les négociations se poursuivent de part et d'autre de la façon la plus amicale et elles aboutiront bientôt à un résultat satisfaisant."

Victor Hugo

Paris, 2.—Pendant la marche du cortège funèbre vers le Panthéon, hier, une estrade s'est écroulée sur la place Cluny ; plusieurs personnes ont été blessées. Cet accident a causé une grande panique, mais la procession a bientôt repris son cours. Une autre plate-forme s'est écroulée sur la rue Royale. Des troubles ont eu lieu, ce matin, de bonne heure, sur les Champs-Élysées.

Les affaires d'Egypte

Londres, 1er.—Quoique M. Evelyn Baring, l'agent anglais en Egypte, ait affirmé au khédive que les bruits relatifs au rétablissement d'Ismaïl pacha au khédivat étaient sans fondement, on n'en continue pas moins à dire, et la chose est considérée maintenant comme certaine, que Tewfik pacha sera obligé de se retirer dans un délai de six mois.

Tremblement de terre

AU-DELA DE 200 PERSONNES ENSEVELIES SOUS LES DÉCOMBRES.

UNE ÉGLISE DÉTRUITE

Londres, 2.—Une dépêche de Serigagur (Indes) dit que cette ville a ressenti dimanche dernier un tremblement de terre.

Des secousses violentes se sont fait sentir à des intervalles de 10 minutes.

La plus grande partie de la ville a été renversée de fond en comble ; les casernes de la cavalerie sont une masse de ruines.

Cinquante personnes tués et des centaines d'autres ont été retirées des ruines. On ne connaît pas encore le nombre des victimes, car un grand nombre d'habitants sont encore ensevelies sous les décombres. Lorsque les premières secousses se firent sentir, et qu'on eut le pressentiment d'un tremblement de terre une terrible panique s'empara de la population.

Tous ceux qui le purent, se réfugièrent sur les vaisseaux qui étaient sur la rivière ou les lacs, ou se sauvèrent dans la campagne. Les habitants effrayés sont campés sous des tentes autour de la ville.

La vallée de Cashmere et tous les environs ont ressenti les terribles secousses. Les dommages et les pertes d'animaux sont énormes. La population est au désespoir ; les autorités des Indes portent tous les secours possibles aux victimes.

Les maisons qui ne sont pas écroulées sont tellement ébranlées qu'on devra les renverser.

Dernières nouvelles

Serinagur, 2 juin.—L'église mahométane (de la ville de Sopur à 20 milles d'ici) a été détruite et 200 personnes ont été tués.

LA REVOLTE AU NORD-OUEST

LA MORT DE MARCOTTE DÉMENTIE

CADAVRE TROUVÉ

Winnipeg, 1er.—On dit que le soldat Marcotte du 65ième, dont nous avons parlé hier, n'a pas été tué, mais que sa blessure est mortelle. On a trouvé le cadavre d'un blanc qui était mort depuis environ dix jours. Il était privé de tous ses vêtements, à l'exception de son pantalon. Il avait reçu une balle dans la tête et une autre dans le dos. On suppose que c'est le cadavre de Gill Blat, qui s'est battu courageusement au Fort Pitt. Si l'on en juge par les papiers qu'on a trouvés sur lui, il a dû essayer à s'échapper et a été tué.

Des éclaireurs rapportent qu'on a trouvé le cadavre de Delaney au lac aux Grenouilles à 20 verges de l'endroit où était celui de Gilchrist, dans les broussailles. Delaney avait reçu une balle dans la poitrine et une autre dans la jambe gauche. Le cadavre a été inhumé. Les sentinelles du 65ième ont aperçu cinq espions sauvages près des montagnes de l'Original.

Un service a été chanté, hier, dans la cathédrale de St-Boniface en mémoire des Révds Père Fafard et Marchand qui ont été tués au lac aux Grenouilles.

La mère Supérieure, la Sr Annice, Mme Crouch, Mme Frances, de l'ordre de St-Jean le théologien, et Mesdames McKenzie, Matheson et Castelle sont arrivées à la Mâchoire de l'Original, elles étaient accompagnées du Dr Cr Caniff qui est parti immédiatement pour Saskatoon pour visiter son fils qui a été blessé. Les dames ont été reçues par le général Laurie qui leur a procuré une maison garnie.

CONTINUATION DES TROUBLES AU NORD-OUEST

ENROLEMENT DE QUATORZE VOLONTAIRES DU 9e BATAILLON

LA POLICE MONTÉE S'AVANCE CONTRE LES CRIS A MEDICINE HAT

ESCARMOUCHE ENTRE LES GARDES FORESTIERS DE STEWART ET LES BLOODS A 26 MILLES DE MEDICINE HAT

LA TERREUR RÉGNE PARMI LA POPULATION DE LETHBRIDGE

DÉPART DU MAJOR COTTON POUR APAISER LES BLOODS

Lothbridge, 2.—On a appris, hier soir, qu'une escarmouche avait eu lieu entre les gardes forestiers de Stewart et les sauvages "Bloods" à 26 milles à l'ouest de Medicine Hat. Un détachement de la police montée sous le commandement du major Cotton accompagné du Dr Kennedy et du capt. Campbell est parti pour cet endroit aujourd'hui.

Nous sommes arrivés ici hier soir; tout le monde est alarmé ici; les soldats ont fait la patrouille la nuit dernière dans les montagnes avoisinantes. Les troupes qui viennent de partir doivent faire cinquante milles aujourd'hui et rencontreront probablement les gardes forestiers de Stewart, les forces réunies, sous le commandement du major Cotton suivront alors les Sauvages si on juge que cette ligne de conduite aura des résultats pratiques, de plus on fera la patrouille d'ici à Medicine Hat. Le major Cotton évitera toute rencontre hostile avec les Bloods si c'est possible; il cherchera au contraire à les faire retourner dans leurs réserves. Le fort est bien armé et il est prêt à rencontrer l'ennemi s'il y a lieu.

Fort McLeod, 2.—D'après des ordres officiels reçus ici, plusieurs volontaires se sont enrôlés pour continuer la campagne au Nord-Ouest.

Quatorze volontaires du 9e bataillon ont répondu à l'appel: le commandant Roy, le major Frenette, le lieutenant Lorne W. Faucher, les soldats Voyer et White sont de ce nombre. La paix règne dans le nord. Un escadron de la police montée est parti, aujourd'hui, pour rencontrer une bande de Cris près de Medicine Hat.

La compagnie A du 9e bataillon est prête à partir au premier avis donné. Les Pieds Noirs et les Pié-gans sont tranquilles; les dernières nouvelles ont produit un grand effet sur eux.

S'ils se révoltaient notre position serait critique et un bien petit nombre, parmi nos 78 soldats, pourrait échapper à ces Sauvages qui sont très bien équipés et qui ont beaucoup de partisans parmi les tribus américaines.

Fort McLeod.—La population n'est plus inquiète depuis les bonnes nouvelles reçues du Nord Avant l'arrivée du 9ème bataillon ici, les Sauvages étaient turbulents et audacieux. Armés de couteaux et de carabines ils entraient dans les magasins sans cérémonie et prenaient ce dont ils avaient besoin, ils volaient les animaux sous les yeux mêmes des propriétaires et les tuaient ensuite; ils étaient sur le point de se soulever lorsque la police montée arriva.

Le détachement du 9e bataillon ne comptait que 78 hommes et il est étonnant de voir que si peu de nos soldats aient pu faire craindre les Pieds-Noirs et les empêcher de se soulever. Les Pieds-Noirs, les Sarcis et les Gros Ventres sont les Sauvages les mieux équipés du Nord-Ouest, et s'ils avaient pris part à la révolte, ils auraient causé des dommages considérables sur la ligne du Pacifique: les forts et les villes auraient été brûlés et on aurait été témoin d'un grand nombre d'autres atrocités.

Les communications par chemins de fer auraient été interrompues entre cette place et Calgary; ils auraient été soutenus par les Sauvages Américains; il n'y a que quelques jours que nous avons une ligne télégraphique ici.

Les familles commencent déjà à partir d'ici, les magasins étaient abandonnés lorsque le détachement de police montée arriva et parvint à apaiser les Sauvages et à faire renaître le trafic.

Les hommes du détachement se sont dispersés de part et d'autres et ont réussi à effrayer les Sauvages qui croyaient qu'ils avaient à lutter contre une armée formidable.

Tout le monde est en parfaite santé et le temps est beau et l'air est salubre; nos volontaires regrettent cependant de ne pas être appelés à marcher contre l'ennemi; chaque fois qu'on reçoit un télégramme, lecture en est faite publiquement.

Ce détachement est composé en partie d'étudiants et commis, qui font l'exercice aussi bien que les troupes régulières. Le commandant Roy, le major Frenette, le capitaine Fisette et les autres officiers, sont très populaires parmi les soldats. Ils espèrent retourner à Québec dans une quinzaine de jours.

MORT DE JOBIN

LE PÈRE LEDUC

RIEL ET LE CLERGÉ

Winnipeg, 3.—On n'a pas encore reçu de nouvelles de la bataille que les troupes du général Strange et du général Middleton devaient livrer à Gros Ours. Si ce dernier n'a pas abandonné

sa position, la bataille a dû avoir lieu aujourd'hui.

La ligne télégraphique a été réparée et les communications avec la Traverse de Clarke sont rétablies.

Une dépêche de l'Ouest annonce que Jobin, l'un des membres du conseil de Riel, qui avait été blessé à la bataille de Batoche, est mort à l'hôpital de Saskatoon.

Le R. P. Leduc, de St-Albert, près d'Edmonton, est arrivé en cette ville. Il a quitté Edmonton il y a deux semaines.

Le jour de son départ, les Sauvages de cette contrée se réunissaient en grand nombre pour tenir leur danse accoutumée, et manifestaient des intentions hostiles. L'arrivée du général Strange ainsi que la nouvelle de la capture de Riel et la défaite de Poundmaker, a eu un effet salutaire. Ces événements ont empêché un soulèvement général des Métis et des Sauvages, les Pieds Noirs auraient pris les armes si Riel avait remporté quelque succès.

D'autres magasins ont été pillés à Victoria et au lac du Poisson Blanc.

Le révérend Père Leduc ajoute que l'automne dernier Riel fit tout en son pouvoir pour s'assurer l'appui du clergé catholique, lui représentant qu'il ne travaillait que dans l'intérêt des Métis, qu'il voulait sauvegarder leurs droits; mais lorsqu'il vit que les prêtres désapprouvaient sa conduite, il se déclara leur ennemi. Il dit aux Métis: "Vous devez obéir aux évêques et aux prêtres lorsque ceux-ci ont raison," donnant ainsi à entendre aux Métis que c'était à eux de juger si le clergé avait raison ou non. Afin d'avoir l'appui des Sauvages il leur adressa des lettres leur disant de ne pas suivre les conseils des prêtres parce que ces derniers s'étaient ralliés à la compagnie de la baie d'Hudson pour les trahir et vendre leurs terres au gouvernement.

Le révérend Père Leduc dit que Gros Ours a envoyé des courriers auprès des sauvages qui habitent dans le voisinage de sa réserve et voici le message qu'il leur a adressé:

"Nous sommes condamnés à périr et nous serons tous tués par les blancs; mais, avant de mourir, nous devons jouir de la vie autant que possible et, en conséquence, il faut piller les magasins et massacrer autant de blancs que possible."

Le révérend Père Leduc confirme la nouvelle du pillage des magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson, au lac La Biche, par quelques-uns des guerriers de Gros Ours et des Sauvages du lac au Castor.

Les sœurs de charité de cette mission se sont réfugiées sur une île où elles ont passé trois semaines. Gros Ours avait menacé de revenir pour piller la mission. Le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson au lac Froid a été pillé aussi et les Sauvages ont voulu faire prisonnier le missionnaire qui est à cet endroit, mais les Chippewas les en ont empêchés.

Riel dit à ses partisans: "Ne demandez pas l'appui du clergé parce que nous ne l'aurons jamais. Il est inutile de demander cet appui, parce que nous avons aujourd'hui nos droits politiques et civils et l'Eglise n'a rien à y voir. Nous pouvons exercer notre propre jugement et n'avons besoin ni de l'appui ni des conseils du clergé."

Riel avait fait jurer aux courriers qui portaient ces lettres aux différents établissements habités par les métis de ne remettre ces lettres qu'à des personnes de confiance et d'éviter surtout que des prêtres en prissent communication.

Une de ces lettres tomba entre les mains du révérend Père Leduc. Riel disait qu'il devait, ainsi que ses partisans, combattre pour la défense de leurs droits et il demandait aux métis qui ne s'étaient pas encore ralliés au mouvement de prendre les armes et de ne pas épargner les habits rouges.

ACCUSATION GRAVE.

Toronto, 4.—Le Mail publie aujourd'hui une lettre de son correspondant au Nord-Ouest, dans laquelle ce dernier dit que l'on accuse les blancs qui habitent Saint-Albert d'avoir incité les Métis à la révolte.

Le Mail demande au gouvernement de faire une enquête à ce sujet et de punir sévèrement les blancs si ceux-ci ont incité les Métis à la révolte.

LISTE CORRECTE DES REBELLES TUÉS ET BLESSÉS DEPUIS LE COMMENCEMENT DES TROUBLES

LES MÉTIS DE BATOCHÉ DANS LA PLUS AFFREUSE MISÈRE

LA FEMME ET LES ENFANTS DE RIEL MOURANT DE FAIM

NOMS DES MÉTIS PRISONNIERS AVEC RIEL

DÉPART DE MGR TACHÉ POUR OTTAWA ET MONTRÉAL

Winnipeg 5.—Le *Mantoba*, journal français publié à St-Boniface, donne ce qu'il dit être une liste correcte des rebelles qui ont été tués pendant les quatre jours de bataille à Batoche. Ce sont: Elzéar Touron, Damase Carrière, Donald Ross, Joseph Ouellette, père, Joseph Ouellette fils, Jack Swain, Joseph Delorme, Joseph Vandale, Michel Trottier et E. Lalonde. Il y a eu cinq tués à l'Anseau-Poisson, et environ 4 à l'Anseau-Canards, soit en tout vingt Métis tués depuis le commencement des troubles, mais une lettre datée de Batoche, le 24 mai, dit que le nombre total des tués a été de 23. Il est aussi probable que trois des blessés ont succombé.

Les tués à l'Anse aux poissons sont: Jos. Vermette, St Pierre, Parenteau, Jos. Boyer et un nommé Desjarbois, outre deux sauvages. Les blessés sont Jos. Delorme, (dont on a depuis rapporté la mort,) Ambroise Jobin (qui est mort il y a quelques jours à Saskatoon,) Baptiste Boucher, le jeune, Charles Lavallée, Daniel Gariépy, Romuald Gariépy, Maurice Henry, Wm Swain et Pierre Townn.

Le même journal donne aussi la liste suivante des prisonniers qui se sont rendus au général Middleton en même temps que Riel: Maxime Lépine, Emmanuel Champagne, Baptiste Rocheleau, Jos. Pilon, Alexis Saborneu, Pierre Ch. Parenteau, Dolphice Nolin, André Sauvage, Maxime Dubois, Baptiste Vandale, Pierre Vandale, Moïse Ouellette, Philippe Garnot, Patrice Touron, Francis Touron, Alex. Fisher, Albert Monkman, William Jackson, Pierre Henry, Ignace Poitras et l'un de ses fils, Joseph Arcand et un sauvage. Cassoles Nathan, Thomas Scott, James Isbister et Henry Monkman ont été remis en liberté.

On a reçu la nouvelle à St-Boniface que de grandes souffrances et une affreuse misère régnaient parmi les Métis à Batoche.

Riel a écrit à son frère à St-Boniface, le priant de se rendre dans l'Ouest pour ramener sa femme et ses enfants qui sont plongés dans la plus grande détresse. Son frère, accompagné de Nault, s'est mis en route ce matin.

Mgr Taché a reçu du Lac Froid des nouvelles au sujet du pillage des magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson par les sauvages. La vie du missionnaire, le Rév. Père Legoff, a été menacée, mais les sauvages de cette localité l'ont protégé.

Mgr Taché doit partir aujourd'hui ou demain pour Montréal.

Les employés de la Cie de la Baie d'Hudson croient que les blancs faits prisonniers à Fort Pitt ont été mis en liberté et qu'ils se sont dirigés à l'île à la Crosse, en suivant le cours de la rivière au Castor. Dans ce cas, ils seraient rendus aujourd'hui à l'île à la Crosse, poste important de la baie d'Hudson. Ce poste se trouve à une grande distance au nord, de sorte qu'il faudra du temps avant qu'on reçoive de leurs nouvelles à Battleford.

M. Wrigley dit que s'il est vrai que Gros Ours se soit dirigé vers le

nord, le général Middleton ne pourra le faire prisonnier.

Regina, 5—Riel jouit d'une bonne santé. Il passe la plus grande partie de son temps assis dans sa cellule, la tête basse et comme absorbé dans des réflexions sérieuses. Tous les jours il marche pendant une heure dans la cour de la prison, portant d'une main le boulet attaché à l'une de ses jambes par une chaîne.

Gros Ours appartient à la tribu des Cris ; il est né dans la région de Carlton et est âgé d'une soixantaine d'années, mais il paraît plus vieux. Il n'y a rien d'imposant dans sa personne, et il ne possède pas le don de la parole. Il y a une vingtaine d'années, il quitta Carlton pour venir s'établir dans les environs du Fort Pitt et devint plus tard le chef d'une vingtaine de Sauvages qui résidaient à cet endroit.

Ce n'est qu'après que le traité No 6 fut été conclu qu'il fut reconnu comme chef et il alla alors s'établir aux Montagnes du Cypres. Pendant qu'il demeurait à Fort Pitt, la compagnie de la Baie d'Hudson l'employa souvent pour chasser le buffle et il jouissait alors d'une bonne réputation. Les hommes de sa bande, cependant, étaient, pour la plupart, de fieffés coquins, surtout son neveu le Petit Peuplier.

Gros Ours et sa bande ne s'engageaient pas souvent dans le sentier de la guerre, mais volaient, chaque fois que l'occasion s'en présentait, des chevaux aux Pieds Noirs. Gros Ours ne passait pas pour un brave. Un jour qu'il était à Fort Pitt avec huit de ces hommes quatre Cris furent attaqués par une bande de Pieds Noirs, à une petite distance du fort, mais il ne voulut pas aller à leur secours. Les Cris, toutefois, réussirent à échapper aux coups de leurs ennemis. Dans plusieurs autres circonstances, sa conduite démontra qu'il n'était pas des plus braves.

Lorsque le traité No 6 fut conclu en 1876, Gros Ours refusa d'accepter les conditions qui avaient été agréées par les autres sauvages. Il voulait voir si le gouvernement remplirait ses promesses. Il alla aux Montagnes du Cypres, où il demeura pendant six à sept ans réunissant autour de lui, chaque année, un grand nombre de sauvages mécontents. A la suite de plusieurs engagements avec les Pieds Noirs et d'incursions sur le territoire américain, ses guerriers devinrent plus habiles dans le métier de la guerre et Gros Ours finit par être considéré comme un chef aussi important que Pie-à-Pot.

Enfin, il y a une couple d'années il revint dans les environs de Fort Pitt. Il accepta la somme que lui accordait le traité, mais il refusa d'aller s'établir sur une réserve, n'étant jamais en peine de trouver une excuse pour motiver un refus.

MADAME DELANEY ET MADAME GOWANLOCK SAUVÉES DES MAINS DES SAUVAGES

LE GÉNÉRAL MIDDLETON A LA POUR SUITE DE GROS OURS

GROS OURS IGNORE LA PRISE DE RIEL

ESCARMOUCHES DES ÉCLAIREURS DE STEELE AVEC LA BANDE DE GROS OURS

LES TROUPES ONT TROIS BLESSÉS

DÉCOUVERTE DE 4 CADAVRES DANS LA CAVE DU PRESBYTÈRE DU LAC AUX GRENOUILLES

HORRIBLE SPECTACLE

INHUMATION DES CADAVRES

Fort Pitt, 4, via Straubenzie, 7, via Qu'Appelle, 7—Mme Delaney et Mme Gowanlock ont été ramenées ici

aujourd'hui par un parti d'éclaireurs. Elles se sont échappées lundi dernier des mains de Gros Ours avec quelques familles métisses qui les ont constamment protégées contre les Sauvages. Elles n'ont pas enduré de misères, sauf celles que leur ont fait éprouver des marches constantes. Elles paraissent bien quand on tient compte de la position affreuse où elles se sont trouvées. McLean et les autres prisonniers sont encore aux mains des Sauvages qui se dirigent vers le lac Lorne. La bande de Gros Ours voyage rapidement et il avait laissé les prisonniers à quelque distance en arrière. Ceux-ci ont pris une route différente et se sont échappés. Ils se dirigèrent vers le lac à la Tortue et ont été surpris par quelques-uns de nos soldats qui les suivirent, pensant que c'étaient des Sauvages. Les deux femmes portent les traces des souffrances qu'elles ont endurées, mais il est probable que dans quelques jours il n'y paraîtra plus.

Elles disent qu'un Métis du nom de Pritchard a empêché les Sauvages de leur faire aucun mal et qu'elles ont été bien traitées. Elles voyageaient avec les Sauvages, mais à part cela, on ne les a pas forcées à travailler.

Fury, Fisk et West, des éclaireurs de Steele, blessés dans l'escarmouche de mercredi, ont été ramenés ici aujourd'hui. La blessure de Fury est la seule dangereuse.

Les 150 hommes sous les ordres du major Hugues qui étaient allés renforcer le général Strange sont revenus aujourd'hui. On a décidé de ne mettre que la cavalerie à la poursuite des Sauvages.

La famille de McLean et les autres prisonniers sont toujours avec Gros Ours. On a donné une autre mitrailleuse Gatling à la colonne qui poursuit les Sauvages et qui a emporté des provisions pour 9 jours.

Mme Gowanlock dit qu'Auguste Nolan, le Métis fait prisonnier au Lac aux Canards, a donné ses chevaux pour sauver les femmes prisonnières.

Le général Middleton se dirige sur le lac Lorne avec environ 300 hommes et espère rejoindre Gros Ours mardi au plus tard. Les autres brigades ont reçu ordre de fouiller le pays autour du lac à la Tortue et le colonel Irvine, avec la gendarmerie à cheval, a reçu ordre de s'avancer de Carlton vers le lac Vert. Le bataillon Mildland part d'ici ce matin pour aller rejoindre le général Strange qui se dirige sur le lac Froid. Gros Ours est ainsi cerné et on croit qu'il s'arrêtera au Lac Lorne ou qu'il se dirigera sur la rivière au Castor et de là sur le lac Vert, dans le but de se rallier à Riel dont il ignore la capture. 40 sauvages sont venus au camp hier soir. Ils disent que Gros Ours a 200 guerriers avec lui. Les Cris des Bois dirigent McLean, qui est parfois menacé par Gros Ours.

Fort Pitt, 6, via Battleford, 7—Mme Delaney et Mme Gowanlock ont été sauvées mercredi par William McKay et 10 hommes des troupes du général Strange. Elles sont arrivées ici à midi aujourd'hui et sont maintenant à bord du vapeur "North-West". Elles se rendront dans une journée ou deux à Battleford. Elles ont raconté leurs souffrances. Elles disent que les métis les ont sauvées de la mort. Toutes deux sont épuisées et elles pleuraient quand elles sont arrivées à bord du vapeur. Elles ont été acclamées à leur entrée dans le camp. Avec elles se trouvaient 50 métis, hommes femmes et enfants.

Le général Middleton est à la poursuite de Gros Ours avec un détachement de cavalerie. Dans l'escarmouche avec Steele, les Sauvages ont eu 7 tués. Ils manquent de

vivres et se nourrissent de lapins.

Mme Gowanlock dit qu'au Lac-aux-Grenouilles, les Sauvages ont d'abord désarmé les blancs, puis les ont conduits à l'église où ils ont entendu la messe. En sortant de l'église, ils les massacrèrent. Il y a des dissensions dans le camp de Gros Ours et une rupture peut éclater d'un moment à l'autre. Les Cris des Bois se sépareront certainement de lui à la première occasion.

Winnipeg, 8 La ligne télégraphique a été réparée sur la ligne principale d'Edmonton jusqu'à un point à l'ouest de Battleford nommé Straubenzie. Un bureau y a été ouvert. Il se trouve à 8 milles à l'ouest de Battleford et 40 milles au sud-est de Fort-Pitt.

Mme Delaney et Mme Gowanlock attribuent leur protection contre la férocité des Sauvages à un Métis ami du nom de Pritchard.

Depuis le massacre du lac aux Grenouilles elles ont dû suivre les Sauvages partout dans leurs marches, mais n'ont été victimes d'aucun mauvais traitement autres que les fatigues inhérentes à la vie des Sauvages.

La famille de McLean et les autres prisonniers sont toujours aux mains de Gros Ours et on a beaucoup de confiance que Dufresne réussira à les sauver. La cavalerie qui est à la poursuite de Gros Ours utilisera les deux mitrailleuses Gatling.

Un correspondant qui écrit du Lac aux Grenouilles décrit la scène qui a eu lieu à l'arrivée de l'infanterie légère de Winnipeg le jour de la fête de la Reine. L'établissement se compose d'une mission catholique, d'un moulin et de 8 à 9 maison de colons. L'église, le presbytère, le moulin et toutes les maisons des colons ont été incendiés et détruits de fond en comble et le contenu jeté au hasard dans la cave du presbytère.

Les soldats attirés à cet endroit par la terrible odeur qui s'en échappait, furent témoins de l'un des spectacles les plus horribles qui puissent frapper les regards. On trouva 4 cadavres entassés les uns sur les autres dans un coin. Deux étaient ceux des Pères Fafard et Lemarchand, le troisième était celui d'un frère laïque et le quatrième celui d'un inconnu. Les cadavres étaient horriblement mutilés. Tous quatre avaient eu la tête brulée de façon à les rendre méconnaissables et le cœur arraché.

De profondes incisions avaient été pratiquées dans la partie inférieure de l'estomac, ceux qui sont au fait des moyens de torture des Sauvages savent dans quel but.

Tous les cadavres étaient affreusement décomposés et quand on les retira de la cave et qu'on les étendit sur l'herbe, le spectacle était tout simplement horrible. Les hommes robustes du régiment pleuraient comme des femmes.

Un parti de corvée fit aussitôt quatre cercueils et les quatre cadavres furent inhumés le lendemain matin. Le capt. F. J. Clark, de la compagnie No 2 de l'infanterie légère de Winnipeg était le seul officier catholique présent, récita les litanies des morts et les cadavres des deux Pères et du frère laïque furent solennellement déposés dans leurs fosses. Le colonel Smith récita les prières de l'église anglicane, pour le repos de l'âme de l'inconnu. Cette lettre ne corrobore pas la nouvelle déjà télégraphiée qu'on avait trouvé dans un puits le cadavre mutilé d'une femme qu'on supposait être celui de madame Gowanlock.

Le vapeur Alberta s'est rendu à Fort Pitt aujourd'hui et a ramené Lemay, Marcotte, et McRea, les trois blessés. Ils sont bien et seront transportés à l'hôpital de Battleford demain. Si les sauvages se réfugient au nord ou échappent aux éclaireurs

de Steele, on se propose d'envoyer contre eux toute la cavalerie. Les cavaliers seront fournis de bêtes pour faciliter la marche à travers les pays difficiles du Nord. Les fantassins passeront probablement plusieurs jours ici, en camp.

Finances fédérales

Voici l'état du revenu et des dépenses à compte du fonds consolidé de la puissance du Canada, d'après les états fournis au département des finances, au 31 mai dernier.

Revenu :	Montant.
Douanes.....	\$ 1,610,754 99
Excise.....	1,513,832 64
Département des Postes.....	132,529 86
Travaux Publics, y compris les Chemins de fer.....	390,322 16
Divers.....	268,336 37
	\$ 3,915,776 02
Revenu, 30 avril 1885.....	25,717,293 01
	\$29,633,069 03
Dépenses.....	\$ 3,517,254 80
do 30 avril 1885.....	24,687,018 72
	\$28,204,273 52
Excédant.....	\$ 1,428,795 51

Ce n'est pas trop mal : près d'un million et demi de surplus de recettes sur les dépenses. Les journaux libéraux ont-ils raison de crier au gaspillage ?

Le "Star" et M. Langelier

L'Electeur a publié la lettre de M. Langelier au Star. Mais il a passé sous silence la verte réplique de ce dernier. Nous voulons la reproduire pour compléter le dossier.

M. Langelier, dans sa lettre, désignait au journal anglais quatre questions qu'il avait posées au gouvernement, au sujet des troubles du Nord-Ouest, et il demandait si c'était par rapport à ces questions que le Star l'accusait de tenir une conduite déloyale, d'avoir des vues étroites et de manquer de patriotisme.

Le Star a répondu comme suit :

Le paragraphe dont se plaint M. Langelier, a été écrit au sujet des quatre questions dont il parle. L'expression manque de patriotisme lui a été appliquée, en raison des quatre questions qu'il a posées (autant qu'on peut en juger du dehors, avec l'assistance du Hansard) dans le but mesquin d'embarrasser le gouvernement, au moment d'une crise où le gouvernement, même s'il était digne de blâme, mérite la réserve de ses adversaires. Les expressions "grossières" et "vues étroites" ont été employées à cause des termes dont M. Langelier s'est servi pour poser ses questions et qu'il se garde bien de reproduire dans sa lettre.

Le Star entre ensuite dans le détail des quatre questions dont il s'agit. Puis il termine ainsi :

Comme M. Langelier a déjà travaillé au service public, nous regrettons que notre souhait originnaire que le parti libéral le désavoue, n'ait pas été plutôt que le parti libéral désavoue ses récentes paroles."

Nos lecteurs peuvent se convaincre que le Star maintient sa position et ses expressions méprisantes à l'adresse de M. Langelier. La dernière phrase est peut-être encore plus dure que celle dont le journal anglais s'était servi d'abord. En effet qu'est-ce qu'un homme politique dont son parti désavoue les paroles ? Un écrivain, ou un homme à idées fausses ; rien de plus.

Par sa lettre au Star, M. Langelier n'a donc réussi qu'à recevoir une nouvelle correction.

La francophobie

HONTE AU FANATISME

Après le *Toronto Evening News* après le *Saint-Thomas Journal*, après le *Guelph Mercury*, voici le *Sun* d'Ottawa qui s'excite et veut se passer la fantaisie de manger du français. Il paraît que c'est une maladie contagieuse.

Cette explosion de fanatisme et de fureur anti-française constitue un prodigieux anachronisme. Tous ces gens-là reculent d'un siècle, et semblent avoir la prétention de raturer d'un trait de plume dix chapitres de notre histoire. Ils en sont encore à parler de conquérants et de vaincus, à demander la proscription de notre langue au nom des droits de la victoire, à réclamer l'abolition et l'anéantissement de la nationalité franco-canadienne. L'un d'eux a résumé tout son programme dans ce cri superbe : " *Les Français doivent partir !* "

Halte-là ! messieurs, et chapeau bas ; nous allons causer de choses sérieuses.

Il ne vous plaît pas de voir au sein du Dominion une communauté distincte, une société à part, une race étrangère, comme vous l'appellez dans vos propos intimes. Mais savez-vous que cette communauté, que cette société, que cette race est ici chez elle ? Chez elle à Québec, chez elle dans la Nouvelle-Ecosse, chez elle à Ontario même, et jusque dans les régions immenses du Nord-Ouest.

La conquête, qu'est-ce que cela ?

Rendons aux mots leur vrai sens. Il y a dans notre histoire une cession, résultat d'un traité par lequel le gouvernement politique du Canada est passé de la France à l'Angleterre. Rien de plus. Nous avons gardé notre religion, notre langue, nos institutions, nos lois. De sujets du roi de France, nous sommes devenus sujets du roi d'Angleterre, et sujets loyaux. Cet événement purement politique ne nous a fait perdre aucun de nos droits nationaux, et si l'on a cherché injustement à nous en ravir quelques-uns, nous avons su les défendre et les faire reconnaître à la fin. Nous sommes restés maîtres de notre sol, de nos autels et de nos foyers. Cette terre de la Nouvelle-France est demeurée notre patrie à nous, et ceux qui y sont accourus à la suite des grenadiers anglais, croyant venir à une curée, ceux-là venaient chez nous, et nous aurions bien eu le droit de les traiter comme des étrangers.

Ah ! l'on ne déchirera pas cette glorieuse histoire qui est notre orgueil et notre force. Nous en gardons pieusement les feuillets sacrés, et aux heures où le fanatisme rugit, il nous plaît de l'ouvrir toute grande et d'en faire jaillir les flots de lumière qui vont confondre nos détracteurs.

" *Les Français doivent partir !* " Mais qui donc a découvert ce Canada qui sert aujourd'hui d'arène à nos efforts et de champ à nos travaux ? Qui a sillonné le premier d'une nef européenne les flots majestueux de cet admirable Saint-Laurent, la grande artère de notre commerce ? Qui a fait luire pour la première

fois le signe sacré de la Rédemption aux regards surpris des peuplades de Stadaconé et d'Hochelaga ? Quel est celui qui a jeté ainsi sur nos rives le germe de tout ce que nous y voyons aujourd'hui ? — Jacques-Cartier, le vaillant capitaine, venu de Saint-Malo, " beau port de mer ", suivant l'expression de la vieille chanson française.

Qui a fondé Québec, si ce n'est Champlain ? Qui a fondé Montréal, si ce n'est Maisonneuve ? Qui a fondé Kingston, si ce n'est Frontenac ? Qui a découvert les lacs Ontario, Huron, Nipissing, et la rivière des Outaouais, si ce n'est encore Champlain ? Cavalier de la Salle n'a-t-il pas été le pionnier de la navigation sur les lacs Erié, Huron et Ontario ? Et peut-on parler des " terres du Nord-Ouest " sans évoquer le souvenir de l'héroïque découvreur, Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye ?

Ah ! nous sommes bien chez nous ! Toute l'Amérique du Nord a connu l'héroïsme de nos apôtres et de nos soldats. L'indomptable persévérance de nos pionniers et de nos découvreurs. Le sol d'Ontario, en particulier, a bu le plus pur de notre sang. C'est là que se trouvait ce pays des Hurons évangélisé par nos pères. C'est là que dorment les ossements d'un grand nombre de nos aïeux. Allez sur les bords de la Baie Georgienne, allez à Penetanguishene, et demandez aux *Canadiens-Français* qui y sont établis, pourquoi leur pasteur dévoué, M. Laboureaux, visite, en ce moment, les villes de la vieille Europe. Ils vous répondront que c'est pour faire contribuer l'ancienne France au monument que la piété canadienne veut élever à la mémoire des martyrs de Brebeuf et Lallemant, tombés victimes de leur zèle, en ce lieu même, sur les confins d'Ontario.

Non, non, nous ne renierons pas notre passé ; ce passé éblouissant de gloire où l'on voit briller la croix de Laval et l'épée de Montcalm, où l'on voit défiler, comme dans une procession glorieuse, Champlain et Maisonneuve, Frontenac et Talon, Dollard des Ormeaux et d'Iberville, de Brebeuf et Lallemant, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoise, Saint-Vallier et Plessis, de Saint-Ours et Salaberry.

Cependant tout en gardant le culte du passé et en restant fermement attachés à nos traditions nationales, nous sommes loyaux sujets de la monarchie d'Angleterre. C'est grâce à nous, grâce à notre fidélité que cette colonie doit d'être encore l'un des plus beaux fleurons de la Couronne britannique. Et la journée de Châteauguay a été une victoire anglaise gagnée par des Canadiens-Français.

Nous sommes une " obstruction pour le Canada dans la voie du progrès, " s'écrient nos fanatiques accusateurs. Le progrès ! Quel progrès ? Est-ce le progrès intellectuel, le progrès social, le progrès matériel ? C'est bon, marquons les rangs. Dans la sphère intellectuelle nous sommes vos maîtres. Où sont vos historiens que vous pouvez mettre en ligne à côté de Ferland et de Garneau ? Où sont vos poètes qui peuvent disputer la palme

à Crémazie ? Où sont vos publicistes qui peuvent atteindre à la taille d'Étienne Parent ? En histoire, en poésie, en philosophie, en éloquence, en érudition historique, scientifique et bibliographique, nous marchons à votre tête et vous nous suivez.

Quant au progrès social, certes nous ne craignons pas la comparaison. Notre société n'est pas sans défauts, mais telle qu'elle est, elle fait encore l'admiration des penseurs étrangers. Nous croyons fermement que la constitution de la paroisse franco-canadienne est un chef-d'œuvre. Et nos maisons d'éducation, nos établissements de charité ! Leur éloge n'est plus à faire, et il s'est plus d'une fois trouvé sur les lèvres des chefs de la race anglaise en ce pays.

Reste le progrès matériel. Vous avez sur ce terrain remporté de grands succès ; mais de notre côté nous ne sommes pas restés inactifs. Depuis cinquante ans, que de grandes choses n'avons-nous pas accomplies ? La face de notre province a été transformée. Nous avons bâti des chemins de fer, amélioré nos voies de communication, créé des industries importantes. Et au sein de la Confédération, nous marchons du même pas que vous lorsqu'il s'agit des grandes entreprises d'intérêt général.

Sur la scène politique, Lafontaine a été l'égal de Baldwin, Morin l'égal de Hincks, Cartier l'égal de John A. Macdonald. Cette confédération dont vous parlez si haut, elle a été faite surtout par nous, et pour nous. Nous entendons faire respecter le pacte qui a été scellé en 1867, et le défendre contre vos agressions.

" *Les Français doivent partir !* "

Que signifie ce mot, messieurs les francophobes ? Vous n'avez pu concevoir l'absurde idée que nous allions vous donner humblement les clefs de Montréal et de Québec, désertir en masse les bords du Saint-Laurent, et nous en aller émigrer quelque part, dans le Céleste Empire. Si nous comprenons bien, vous voulez plutôt montrer du doigt à la province de Québec la porte de la Confédération ? Mais que feriez-vous sans nous ? Où sont vos ports de mer ? Nous vous tenons par le fleuve Saint-Laurent, nous vous tenons par l'Intercolonial, nous sommes vraiment le vestibule nécessaire de tout l'édifice fédéral. Québec peut se dispenser d'Ontario qu'elle a sauvé de la banqueroute, en 1840, lorsque l'Union s'est faite contre la justice, en vue de l'effondrement des finances haut-canadiennes. Mais Ontario a besoin de Québec, quand ce ne serait que pour avoir droit de passage.

Il est bon que ces choses soient dites et entendues. Nous savons bien que toutes ces criaileries sont uniquement le fait d'une poignée d'obscur fanatiques. Mais encore faut-il leur imposer silence et leur faire rentrer dans la gorge leurs ineptes déclamations.

Non, ce n'est pas par des injures et des calomnies qu'on cimentera l'alliance des races, si nécessaire en ce pays. De telles provocations sont dangereuses. Elles éveillent au fond du cœur des masses de dangereux

souvenirs. Érigées en système, elles conduiraient promptement à la ruine de notre constitution politique.

Qu'on s'en tienne pour averti. Qu'on sache une bonne fois que les Français du Canada n'ont pas peur des menaces, qu'ils ne rougissent ni de leur histoire, ni de leurs traditions, ni de leur foi, ni de leur langue, ni de leur passé, ni de leur présent.

MONSIEUR BOURGET

Sa Grandeur Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis, ancien évêque de Montréal, est mort hier après-midi, à quatre heures.

Le Canada français voit disparaître en lui une de ses plus grandes figures, et l'épiscopat canadien une de ses gloires les plus pures.

Mgr Bourget est né le 30 octobre 1799 à Arlaka, Saint-Joseph de Lévis, ce qui lui donne 86 ans. Il était l'évêque le plus âgé de l'Amérique du Nord, après Mgr Blanchet, de l'Orégon.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec, où il prit la soutane, et passa ensuite au séminaire de Nicolet, où il reçut l'ordre du sous-diaconat en 1821.

Cette même année Mgr Plessis le donna comme secrétaire à Mgr Lartigue, nommé premier évêque de Montréal.

Il fut ordonné prêtre le 30 novembre 1822. En 1837 il devint coadjuteur de Mgr Lartigue, sous le titre d'évêque de Telmesse, en Lycie. A la mort du premier évêque de Montréal, en 1840, le jeune coadjuteur lui succéda.

Redire les œuvres admirables, les innombrables fondations, les grandes entreprises menées à bon terme, les hauts exemples de vertu, qui ont marqué cette carrière épiscopale, serait chose impossible dans un court article nécrologique. Qu'il nous suffise de dire que Mgr. Bourget a été un pasteur au zèle infatigable, un docteur vigilant, un pontife dévoué, un administrateur ferme et énergique. Le diocèse de Montréal est encore couvert des asiles, couvents, hospices, églises, chapelles, qui doivent l'existence à Mgr. Bourget.

Le recueil de ses mandements contient des chefs-d'œuvre de doctrine, d'onction, de style épiscopal.

Sa mémoire sera éternelle parmi ceux qui ont été ses enfants, et dans tout le Canada catholique, car il a été un grand patriote, un grand évêque, et un grand juste.

In memoria aeterna erit justus.

L'honorable M. Mailhiot, et M. Bourbeau, député de Drummond et Arthabaska, sont partis samedi dernier pour Rome. Ils vont déposer aux pieds du Saint-Père une supplique des diocésains des Trois-Rivières contre la division du diocèse. Nous savons, dit le *Journal des Trois-Rivières*, que les vœux et les prières de la masse des fidèles du diocèse les accompagnent, et nous-mêmes ne craignons pas d'espérer grandement dans le succès de leur mission.

Nous sommes heureux de voir, par les journaux de Paris, que l'état de santé de M. Xavier Marmier s'est amélioré.

Le chant du cygne

Dans le *Canadien* d'hier, M. Martinet essaie de tirer ses derniers pétards. Hélas ! l'humidité les agâtes et ils ratent pitoyablement.

Toutefois, Martinet est en progrès. Il n'a pris que trois jours pour répondre à notre article. Qu'il daigne accepter, pour cet exploit, nos plus chaudes félicitations.

Le chevalier du *Moniteur de Rome* voudrait se donner des airs de paladin magnanime. Il nous a terrassé, mais son cœur généreux l'incline à nous laisser la vie sauve. Voilà pourquoi nous respirons encore.

Cependant Martinet sent le besoin d'informer les témoins du combat qu'il a remporté la victoire. Une telle précaution dénote un homme prévoyant. En effet, quelques lecteurs naïfs, voyant retraire Martinet, pourraient s'imaginer qu'il t battu.

Ecoutez notre incomparable adversaire :

La réponse enchevêtrée de M. Th. Chapais révèle une fois de plus un embarras sérieux chez les dépréciateurs du *Moniteur de Rome*. Il est évident que les coups de Martinet ont frappé juste. MM. Tardivel et Chapais ont dû jeter bas leur masque. C'est un grand point de gagné.

La position de ces beaux merles est aujourd'hui bien piteuse. Martinet leur a fermé toutes les issues ; ils ne sont plus les Achilles d'autrefois. Non, ils ressemblent à deux bambins perdus dans un champ hérissé de chardon : c'est à peine s'ils peuvent poser un pied à terre sans se blesser jusqu'au sang. Leurs gémissements et leurs sanglots nous émeuvent.

Telles sont les grâces, telle la fine ironie de Martinet. Est-il possible de railler plus agréablement, de manier plus dextrement le sarcasme, de mêler plus savamment le plaisant au sévère. Combien nous apprécions Martinet, et qu'il nous fait peine de recevoir ses adieux !

Cependant, malgré toute son habileté, Martinet a des distractions fâcheuses. Il s'oublie jusqu'à dire que ses adversaires "ont dû jeter bas leur masque." Voilà une hardiesse qui ressemble fort à de l'impudence. Comment, Martinet le mystérieux parle de masque ! Mais qu'est-il, lui, sinon un pseudonyme, c'est-à-dire un écrivain masqué. Nous combattons la figure découverte, tandis que lui dissimule prudemment ses traits. Voilà un mot bien malheureux, monsieur..... n'importe qui !

Nous avons demandé à Martinet s'il a lu l'histoire contemporaine. Il a la bonté de nous répondre affirmativement, et il ajoute :

Marinet constate que Dupanloup, Veillot et Montalembert sont trois hommes véritablement supérieurs, trois leviers capables de relever la France de l'ornière révolutionnaire où elle se débat depuis longtemps.

Mais, notez bien ceci M. Chapais, ces trois hommes qui auraient pu sauver la France en s'unissant, ont souvent épuisé leurs forces dans des luttes stériles, et grâce à leur désunion, les catholiques moins influents se sont divisés et aujourd'hui la situation de ce beau et noble pays est terriblement lamentable.

Dupanloup, Veillot et Montalembert ont été sans contredit, tous trois, non pas des leviers, mais des hommes vraiment supérieurs. Toutefois nous n'admettons pas l'appréciation légère de Martinet quant aux luttes que le second a soutenu contre les deux autres. Il aurait fallu ajouter,

pour être juste, que Louis Veillot a été le défenseur par excellence des pures doctrines romaines, qu'il a eu l'honneur d'être consulté au sujet de la préparation du *Syllabus*, cet immortel catalogue des erreurs modernes, dont Montalembert et son groupe ont essayé de prévenir la publication. Il aurait fallu dire que Louis Veillot a toujours soutenu et acclamé la doctrine de l'infailibilité pontificale, et que, dans tous ses combats, il a été approuvé, encouragé, béni par le Souverain Pontife.

Marinet prétend que tout ce qu'il s'est proposé, c'a été de nous empêcher de fomenter la division, en nous démontrant qu'il n'est pas permis de déprécier le *Moniteur de Rome*. C'est trop d'audace.

La vérité, c'est que Martinet lui-même a donné le signal des hostilités, en essayant, dans l'*Événement* du 17 février dernier, de grandir injustement le *Moniteur de Rome* aux dépens du *Journal*, d'exalter celui-là et de rabaisser celui-ci. Nous n'avons pas voulu laisser passer cela sans protestations. Et la polémique a commencé.

A plusieurs reprises, Martinet s'est efforcé sournoisement de rabaisser le *Journal de Rome*, en affirmant que l'autorité du *Moniteur* est beaucoup plus grande que celle de l'autre, que le dernier est l'organe semi-officiel français du Vatican, tandis que l'autre ne l'est pas ; ce qui, soit dit une fois de plus, est une insigne fausseté. Nous avons dérangé Martinet dans sa petite besogne, et c'était notre droit.

Nous répétons ce que nous avons déjà dit. Ni le *Journal* ni le *Moniteur* ne sont des organes officiels ou officieux du Vatican. Publiés à Rome, sous la juridiction immédiate du Saint-Siège, tous deux doivent être l'objet d'égards particuliers. Après la note de l'*Osservatore romano*, ce serait manquer de respect à l'autorité du Saint-Siège que d'accuser le *Moniteur* de libéralisme-catholique. Nous ne l'avons fait ni avant, ni depuis la note. Mais par exemple, nous avons le droit de dire que la tactique, les vues particulières (en dehors du dogme), les sympathies des deux journaux ne sont pas les mêmes, et que nous préférons celles du *Journal* à celles du *Moniteur*. Ce droit nous en usons, et nous en userons, en dépit de tous les Martinet de Québec et du monde.

Marinet croit être fin en disant que "d'après M. Chapais, le Pape protège et favorise une feuille dont les tendances sont mauvaises." Il n'est que malhonnête. Non, masque loyal, M. Chapais n'a rien dit de tel. Il a dit que les sympathies du *Moniteur* sont pour MM. de Broglie et de Falloux. Mais la note de l'*Osservatore* ne couvre pas les sympathies, ni les goûts ; elle couvre uniquement les doctrines. Et sur ce point nous sommes en règle.

Pour s'excuser d'avoir écrit dans le *Canadien*, à côté de M. Savary, Martinet déclare qu'il est "trop consciencieux pour fréquenter les journaux qui attaquent l'épiscopat et l'Université, qui ont calomnié Mgr Marquis et qui se moquent des décisions romaines."

Si l'honnête pseudonyme veut

insinuer que le *Courrier du Canada* est dans l'un de ces cas, nous lui donnons un démenti catégorique. Qu'il produise ses preuves ou qu'il ravale sa calomnie. Nous affirmons sur l'honneur que nous n'avons jamais attaqué l'Épiscopat, ni l'Université, que nous n'avons jamais rien écrit, ni en bien ni en mal, de M. Marquis, et que nous ne nous sommes jamais moqué des décisions romaines.

Rétractez-vous, Martinet, ou consentez à passer pour un calomnieux.

Avant de prendre congé de Martinet, nous voulons lui offrir quelques extraits choisis pour sa lecture spirituelle. Nous publions aujourd'hui sur la première page du *Courrier* une lettre magistrale de Son Eminence le cardinal Pitra, dont Martinet ne mettra pas en doute l'autorité. Dans cette lettre on lit le passage suivant :

Vous vous étonnez des calomnies qui poursuivent notre *Journal de Rome*. Laissez-moi vous demander si c'est un spéculateur celui qui joue avec le *carcere duro*, avec un flisc impitoyable, avec sept procès en trois mois, avec l'exil et l'expulsion pendante ; si c'est un hypo-

ce pas la noble part de tous nos plus vaillants champions ?

Nous sommes bien loin du condottière, du communard à rebours, de l'insurgé dont parlait l'autre jour le *Canadien*. Lisez maintenant, immortel Martinet, lisez ce que dit à son tour le grand évêque d'Angers, Mgr Freppel, dans une lettre au chanoine Brouwers :

Au sujet d'accusations formulées dans certaines feuilles, vous me demandez ce qu'il faut penser du *Journal de Rome* et de son directeur, M. des Houx. Je n'hésite pas à vous répondre que le *Journal de Rome* est une excellente feuille, combattant le bon combat et digne de l'estime des catholiques. S'il s'est attiré récemment un blâme par suite d'une polémique trop personnelle, cet oubli momentané, qui a fait éclater d'ailleurs son esprit de soumission, ne doit pas servir de prétexte à des accusations imméritées. M. des Houx est un écrivain de grand talent, animé des meilleures intentions, et qui sert la cause de l'Église avec autant de zèle que de conviction.

Voilà les magnifiques témoignages que viennent de rendre au *Journal de Rome* l'un des plus éminents cardinaux de l'Église romaine, et l'un des évêques les plus illustres de l'épiscopat universel.

Ajoutez à cela la dernière note de l'*Osservatore romano* où il est dit que les persécutions dont le vaillant *Journal* est l'objet, constituent pour lui un "calendrier d'honneur," et vous conviendrez que nous avons bien raison de sympathiser avec une feuille aussi justement appréciée, aussi éloquemment défendue.

Quant à Martinet qu'il s'en aille avec la petite gloire de sa petite entreprise. Et surtout qu'il tienne bien son masque. Sa campagne n'est pas de celles dont on puisse réclamer l'honneur ; car, pour nous servir d'une de ses remarquables expressions, elle a été "terriblement lamentable."

Un nouveau journal vient de paraître. C'est l'*Echo du Golfe*, publié à Rimouski. Nos souhaits de prospérité au nouveau confrère.

L'honorable M. Costigan

L'honorable ministre du Revenu Intérieur jouit d'une juste popularité parmi ses concitoyens irlandais, qui le considèrent avec raison comme l'un des hommes publics qui leur font le plus d'honneur.

La manière dont l'honorable M. Costigan s'acquitte des devoirs de son département ajoute à sa légitime influence.

Nous lisons dans un des derniers numéros de la *Vallée d'Ottawa* un article très-flatteur pour l'honorable ministre du Revenu Intérieur, au sujet de la nomination d'un inspecteur du Revenu pour la province de Manitoba. Voici comment s'exprime notre confrère de Hull :

M. J. K. Barrett, qui était déjà député percepteur pour le revenu de l'Intérieur à Ste Catherine, a été élevé à la charge d'Inspecteur, pour la province de Manitoba. On comprend qu'il devait y avoir un grand nombre de candidats à une charge aussi importante, et que des influences puissantes pressaient en faveur de nombreux candidats dans le Manitoba et ailleurs. Mais M. Costigan, tout en voulant pour cette charge importante un homme ayant tous les talents et connaissances nécessaires voulait aussi rendre justice à ses compatriotes irlandais catholiques dans la distribution du patronage de son département, c'est pourquoi il a choisi M. J. K. Barrett qui remplit toutes ces qualités. L'*Irish Canadian* a écrit à ce sujet un bel article dans lequel il félicite l'honorable M. Costigan de la nomination qu'il vient de faire.

Le "Star" et M. Langelier

Le *Star*, journal indépendant, avec des tendances libérales, vient de porter un dur jugement sur M. Langelier député de Mégantic à la Chambre des Communes.

Nos lecteurs connaissent les allures et les principes de cet homme public. Nous avons pris soin de les tenir au courant. Ils verront par le jugement du *Star*, lequel n'est pas suspect, quel rôle M. Langelier joue à la Chambre des Communes. Voici comment s'exprime le journal montréalais :

"Nous considérons qu'il est bien malheureux pour le côté libéral de la Chambre d'Ottawa, maintenant, qu'un homme du caractère de M. Langelier lui appartienne. Tandis qu'il est possible d'excuser la position prise par d'autres membres du parti libéral sur les événements du Nord-Ouest on ne peut guère remarquer l'étroitesse d'esprit et l'attitude grossière et peu patriotique de M. Langelier, sans qu'on sente baisser dans son estime le parti qui ne le désavoue pas. Il est satisfaisant de voir que l'Hon. M. Caron est beaucoup trop fort pour lui."

Ce jugement est sévère mais juste. Nous sommes heureux en même temps de constater combien l'activité et les capacités de l'honorable Ministre de la Milice sont appréciés par nos confrères de la presse anglaise.

Le R. P. Léon de Mauduit, de la Compagnie de Jésus, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, vient de mourir à Reims, à l'âge de quarante-huit ans.

Plusieurs de nos zouaves canadiens ont eut l'honneur de l'avoir pour commandant.

CIGARES

New York a fabriqué en avril 2 millions de cigares de moins qu'en mars, et 5 millions de moins que dans la même période en 1884.

Les poésies de Riel

On sait que Louis Riel a toujours été enclin à la versification. Sur les bancs du collège de Montréal il sacrifiait déjà aux Muses, et Dieu sait combien de centaines de vers il a produit durant l'époque de sa folie.

L'été dernier, paraît-il, Riel a envoyé du Montana, à quelqu'un de Saint-Boniface, un cahier contenant plusieurs de ses poésies, qu'il désirait faire imprimer et publier en brochure. On conçoit facilement pourquoi la brochure n'a pas été publiée, comme le voulait l'auteur.

Nous voulons donner à nos lecteurs, à titre de curiosité, quelques fragments de ces compositions poétiques.

Une de ces pièces est intitulée : *Notre-Seigneur identifié avec son clergé*. Elle débute ainsi :

Je crois au Rédempteur, je crois en sa parole.
Moi, je suis ignorant : je m'en rapporte à Lui.
Je médite et je tiens ma raison dans son rôle.
L'erreur est mon plus grand ennui.

Avant les joies de l'Évangile
Le monde a dû faire pitié,
Alors qu'Euripide et Virgile
Étaient les rois de l'amitié.

Le genre humain était barbare ;
Il vivait dans la dureté.
L'amitié certaine était rare
Comme la franche liberté.

L'Évangile a paru comme paraît la lune
Au milieu de la nuit.
Le Christ a pris du temps à faire sa fortune,
Mais à douze ans, déjà, son nom faisait du bruit.

Sa parole cent fois plus belle,
Mille fois plus grande que celle
D'Alexandre-le-Grand ou du premier César.
Ses accents sont suivis d'une gloire immortelle ;
Ils sont plus beaux que ceux du Czar.

Son génie est plus admirable
Que celui de Brougham, de Pitt et d'O'Connell
Il est vif, il est adorable :
C'est l'esprit inspiré du Fils de l'Éternel.

O Jésus ! vous avez reçu de votre mère
D'incomparables dons, les dons les plus heureux
Vous avez éclipsé le chef-d'œuvre d'Homère.

Comme on le voit, le poète ne reculait pas devant les comparaisons risquées. Mettre en parallèle le Sauveur des hommes et Brougham, c'est une grande hardiesse. Il est vrai que l'intention était bonne. Quel qu'étranges que soient les vers, l'inspiration de cette pièce est religieuse.

Une autre pièce est dédiée à la Sainte-Vierge. Quelques-unes de ses strophes ne sont vraiment pas mal tournées. Malheureusement les énormités viennent vite. Jugez plutôt :

LA SAINTE VIERGE.

O Vierge digne de louanges,
Vous ressemblez à l'orient !
Impératrice des archanges,
Je me prosterne en vous priant.

Vous êtes plus douce et plus grande
Que l'Impératrice Augusta
N'est dans la puissance Allemande,
Où la main de Dieu l'exalta.

Sainte Vierge ! je vous salue,
Car le Seigneur est avec vous.
Vous êtes maîtresse absolue
Du ciel : l'épouse de l'époux.

Mère du Fils de Dieu ! Marie !
Priez pour nous, pécheurs, maintenant.
Dotez l'église et la patrie
D'un calme heureux et permanent.

Faites que ma chère famille
Donne au prochain de grands secours ;
Que mon sang régénéré brille
En travaillant pour Dieu toujours.

Priez Dieu qu'il donne à Marguerite
Un esprit de plus en plus franc ;
Sauvez ma femme humble et petite,
Sauvez son cœur obéissant.

Voilà plusieurs fois que ma plume
Essaye, ô Vierge, à vous chanter,
Mais par le mal qui me consume
J'en arrive à me lamenter.

Bénissez notre heure dernière,
Protégez-nous jusqu'au tombeau.
Ah ! soyez pour nous la lumière
Du soleil qui se couche beau.

Mais la poésie la plus importante

de ce singulier recueil, paraît être celle que Riel a dédiée à Sa Grandeur Mgr Taché. Il est probable que Sa Grandeur ne l'a jamais lue. Voici quelques passages de cette composition :

Si ma poésie est œuvre de bon poète,
Je l'offre à votre Grâce ; et j'en ai du plaisir.
Ma langue, Monseigneur, serait presque muette
Si vous ne m'aviez pas aimé pour me choisir
Comme vous l'avez fait d'une manière aimable,
Lorsqu- j'avais douze ans.

Grâce à vous, Monseigneur, j'eus ma place au collège.

Des Sulpiciens le Montréal.
J'eus l'éducation qu'approuve le Saint-Siège,
Et ma jeunesse a vu clair. Le feu boreal
De l'enseignement catholique
Éclaira l'horizon de mon heureux printemps.
J'ai reçu dans mon cœur ses rayons éclatants,
Le jour où mon pays eut besoin de mon aide,
J'embrassai de ses droits le chemin lumineux,
Pour obtenir, après des travaux épineux,
La constitution des forces qu'il possède.

Ah ! si la charité que vous avez nourrie
Pour moi dès mon bas âge ! Ah ! si votre

N'avait pas fait de moi l'homme de ma patrie
Jamais des bons combats je n'aurais eu l'ardeur !
Et jamais je n'aurais reçu les doux hommages,
Le soutien généraux, le grand appui moral
Dont le peuple rural,
Les cités les villages
Du Bas-Canada se sont plués.

m'honorer ; jamais je n'aurais vu les dames,
Les filles de Chambly, tant d'autres nobles
S'expliquer d'une voix et d'un cœur résolu
A Lady Dufferin, et la presser de dire
Au représentant de l'empire,
Au Vice-Roi, son fier époux,
Que les Métis étaient frappés d'injustes blâmes
Et que cinquante-huit mille âmes
Étaient en deuil de voir leurs chefs sous les

Le nom de Louis a brillé : sa renommée
Vous appartient Elle est à vous.
La parole de Dieu que vous avez semée
En lui vous fait du grain qui monte à vos

es sont les épis d'une moisson mouvante,
Qui soleil ont eu la chaleur au besoin,
Que les rags s'ont arrosés avec soin.

L'air les fait onduler balancer, quand il vente.
Je recommande à tous ceux qui sont bons cette

Je l'ai faite en vous célébrant.
Que le bon Dieu le veuille ! et ce sera la mode
De reciter ces vers que j'adresse en souffrant
A Monseigneur Taché-le Grand.

Il est évident que celui qui a écrit des vers comme ceux-là est mal équilibré. Il règne dans cette tête une étrange confusion.

Incendie désastreux.

22 HOMMES ENSEVELIS DANS UNE HOUILLÈRE EN FLAMMES.

Londres, 3.—Le feu s'est déclaré, cette après-midi, dans une houillère, près de Durham, Trois cents mineurs sont dans la mine. Tous les efforts pour éteindre les flammes ou sauver les mineurs ont été inutiles. L'excitation est à son comble. On craint que la majorité ne périsse.

Plus récent.—Tous les mineurs, sauf 22 ont été sauvés ; on croit les autres morts. Le feu a été causé par l'explosion des chaudières.

Le tremblement de terre

Londres, 3. — Un compte-rendu officiel du tremblement de terre à Cashmere atteste qu'il n'a pas été aussi désastreux qu'on l'avait d'abord rapporté. La première secousse a été ressentie à Serinagur à trois heures p. m., dimanche dernier. Les secousses se continuèrent par intervalles jusqu'à lundi matin. Bien qu'an commencement, elles ne fussent pas très violentes, cependant elles le furent assez pour jeter l'alarme dans la population qui abandonna les maisons, et aux dernières secousses les demeures étaient vides. On croit que les pertes de vies sont relativement peu considérables bien que plusieurs maisons aient été détruites. Le palais du résident anglais n'a pas été démoli. Comme mesure de précaution, on en a enlevé les meubles et les archives.

LETTRE DU NORD-OUEST

LE 9^e BATAILLON

DÉTAILS INTÉRESSANTS

On nous communique la lettre suivante, qui sera lue avec le plus vif intérêt :

MacLeod, 24 mai 1885.

Ma chère sœur,

J'ai reçu ta lettre hier. Aujourd'hui j'ai du loisir, je m'empresse de vous écrire. Je dois d'abord vous dire que je suis en parfaite santé, que le climat ici est le plus beau que l'on puisse désirer et que la vie que nous menons est des plus agréables. Vous avez dû apprendre par les journaux ou peut-être par mes lettres, si j'ai écrit depuis que je suis ici, que j'ai été envoyé en détachement comme commandant à Fort MacLeod avec trois compagnies du bataillon. Nous sommes ici logés dans de magnifiques casernes, excepté moi et le major Frenette, mon principal officier, qui avons jugé à propos de camper dans la tente, au milieu du square des casernes. Tous mes officiers, sous-officiers et soldats se portent à ravir ; la nourriture est abondante et saine ; pas une goutte de liqueurs, ce qui m'évite bien du trouble, le dernier item étant souvent l'écueil du soldat. Nous passons les jours à faire l'exercice, le soir, nous jouons au whist à 15 sous du point dans les familles des officiers du Fort. Nous sommes vraiment portés sur la main, je puis dire même que nous sommes les favoris, ayant sous mes ordres un set d'officiers et hommes distingués sous tous les rapports. Je ne dois pas omettre de vous dire que j'ai fait acquisition d'un excellent cheval de monture et que je profite de cela pour visiter les alentours ; j'ai aussi à ma disposition une magnifique paire de chevaux pour voyager. J'ai visité les montagnes rocheuses dernièrement, c'est le plus grandiose spectacle qu'il soit donné à l'homme de contempler, etc. La chasse abonde ici, ainsi que la pêche. Nous avons à notre disposition deux médecins, aussi un missionnaire oblat qui nous dit la grand'messe tous les dimanches, le chant par nos gens ainsi que le service. Nous sommes entourés des sauvages Sarcees Pieds Noirs, Blood (sang) et autres.

J'ai reçu avant hier la visite du grand chef, "Tête de Taureau," des Sarcees le Révd Père Lacombe étant l'interprète ; j'ai été obligé d'envoyer ma voiture pour prendre ces m. m. La visite s'est terminée par des présents, thé et tabac, que j'ai distribués au chef et à ses guerriers. Je vous assure que vous ririez à vous en tenir les côtes si vous pouviez me voir au milieu de ces faces peintes, à l'air formidable et ridiculement habillés, quand ils le sont, avec interprète pour s'entendre, et les quiproquo qui se font. Tous ces gens ont l'air assez bien disposés à notre égard. Ils m'appellent le grand chef blanc et mes troupes à leurs yeux sont les vrais soldats de la Reine. Tout le monde ici va à cheval et celui qui se promènerait à pied passerait pour un pleutre, ce qui fait que tous mes officiers au nombre de sept ont acheté des chevaux. Nous avons quelques magasins, le beurre se vend 50 cts, les œufs \$2.00, la bière \$2.00 la douzaine. Une pipe de plâtre 30 sous. Le vin pour la messe \$24.00 le galon. Le whisky quand il y en a (mais quel whisky) \$7.00 la bouteille, et le reste de même.

Les officiers qui sont avec moi sont : Major Frenette, le Lt. Béique, étud. en méde. à Laval, qui agit comme Adjudant, paie-maitre et quartier maître ; le Lt. Hamel, Faucher, Baillargé, E.

LaRue et C. Fiset, tous de très bons officiers bien travaillant et d'humeur joyeuse, très joyeuse.

J'oubliais de vous dire que les habits, etc. coûtent très chers, les bottes de 15 à 25 dollars, un pantalon \$20.00, des gants de kid \$5 à 10.

Ne pas oublier que nous devenons un peu sauvages nous-mêmes, et ne pas s'étonner si notre style, orthographe et écriture sont plus au moins étranges. J'ai reçu aujourd'hui par la poste à peu près de cent livres de lettres et de journaux pour le détachement, aussi il faut voir chacun faire sa correspondance, lire les journaux, et les figures déconfortées de ceux qui n'ont pas de lettres. Nous étions jusqu'avant hier sans communications télégraphiques, une ligne a été complétée avec Medecine Hatt, ce qui nous met en communication avec le reste de l'univers. J'ai inauguré cette ligne par un télégramme au col. Amyot à Calgary, cette ligne aboutit au bureau du détachement. J'ai en outre à ma disposition des cavaliers de la police montée qui portent à Calgary, distance de 104 milles, les correspondances pour les déposer au bureau de poste.

Nous avons mis 4½ jours pour traverser la prairie pour nous rendre ici, avec dix-sept voitures énormes traînées chacune par quatre et deux chevaux ; nous avons eu à traverser 10 rivières gonflées par la fonte des neiges des montagnes, cela n'étant pas toujours sans dangers ; tous les soirs nous campions, aussitôt arrivés près d'une rivière tentes montées, feu allumé, bon dîner, une pipe pour coucher. Une troupe de cow-boys m'escortait, ces gens là ne sont pas aussi terribles qu'on le dit, leur service consiste à aller en avant pour découvrir l'ennemi s'il y en a et à venir se rapporter de temps à autre au commandant ; la nuit ils rodent aux environs du camp ; leur costume est pittoresque, ils sont les plus forts cavaliers du monde.

Nous ignorons absolument quand nous serons rappelés ; ma foi, si je n'avais des affaires à Québec, j'aimerais m'établir dans cet immense pays dont on ne se peut faire une idée qu'après l'avoir vu et habité quelque temps. La plupart des chefs indiens dont nous devons serrer la main sont des meurtriers à plusieurs victimes, ce dont ils se vantent ; ils sont aussi voleurs de chevaux ce qui fait leur gloire plus ou moins selon que les chevaux volés sont en plus ou moins grand nombre. Les femmes en général sont laides et hideuses, les hommes sont bien faits et ont un grand air de dignité, on voit qu'ils ont été les rois de la prairie et qu'ils ne seraient pas fâchés de le redevenir. Ce sont les gens les plus curieux du monde, vous en voyez dans tous les coins ; on ne peut lever la vue vers une fenêtre sans en apercevoir quelques faces, hommes, femmes et enfants, il y en a dans tous les coins et il faut les tolérer ; personne n'en fait de cas. Le tire-bouchon de Faucher a été volé à notre vue par un des chefs des Bloods, drôle, drôle ! Je n'ai plus de papier sous la main. J'entends le cheval de mon courrier et j'expédie.

Lt. Colonel Ths Roy.

La Prusse et le Vatican

Berlin, 7.—On annonce qu'une entente cordiale entre la Prusse et le Vatican est de plus en plus probable. On tend à en venir à une entente à propos d'une nouvelle loi relative à l'éducation du clergé et au règlement des difficultés avec le Vatican à propos des sièges épiscopaux vacants de Cologne et Posen.

Une lettre du Nord-Ouest

Un ami du journal nous communique la lettre suivante :

Fort MacLeod, 25 Mai 1885

Cher ami,

Je me hâte de répondre à ta lettre du onze, afin de te donner de mes nouvelles. Comme tu sais peut-être le 9^{ème} bataillon est divisé. Il y a ici deux compagnies, une autre à Gleichen, et le reste à Calgary.

Tu demande aussi des nouvelles des Sauvages. Eh bien ; il y en a qui sont si noirs et si laids, qu'il ne leur manque plus que les cornes pour qu'ils ressemblent à des vrais diables. Tout de même cela ne m'a pas empêché d'aller les voir, et de visiter leurs Wigwams.

C'est vraiment déplorable que de voir l'état où sont réduits ces pauvres ignorants. Sans foi, sans religion, sans patrie, sans connaissance aucune, même des moindres affaires agricoles, ils errent de place en place ne pouvant jamais se résoudre à vivre dans des maisons.

Ils ne reconnaissent pour la plupart d'autre Dieu que le soleil, et chaque année, dans le mois d'août, ils tiennent ce qu'ils appellent le "Sim dance" qui dure parfois deux ou trois semaines. C'est aussi pendant ce temps qu'ils commettent les choses les plus inhumaines et les plus atroces, du moins à ce qu'on me dit.

Parfois les sauvages (et les sauvages) m'offrent la main en signe d'amitié et ensuite me demandent du tabac. Je t'assure qu'ils ne sont pas gênés. Il y en a parmi eux qui sont bons, mais pour la plupart on fait mieux de ne pas s'y fier. Ils entrent aussi dans les casernes, et pénètrent même jusque dans nos chambres. Plusieurs de nos hommes ont réussi à les faire se laver. L'eau fit un changement mais ils restaient toujours noirs.

Nous avons le mois de Marie tous les soirs. Je t'assure que le 9^{ème} bataillon laissera ici et à Calgary une très-bonne impression. Il y a quelques uns des nôtres qui, dans leur temps libre, travaillent à l'église, afin d'aider les missionnaires, qui travaillent comme de véritables ouvriers.

Tu salueras pour moi tous mes amis de Québec.

Ton ami dévoué,
JOHN J. BRENNAN.

Choléra en Espagne

Madrid, 6.—On rapporte trois cas de choléra à Murcie aujourd'hui. L'épidémie se propage toujours dans la province de Valence.

Madrid, 7.—On persiste à dire qu'il y a quelques cas de choléra à Madrid et que les autorités cachent ce fait.

La proportion des décès cholériques à Valence a doublé. La population s'enfuit des districts infectés. Malgré qu'on affirme le contraire, il est absolument avéré qu'il n'y a aucun cas véritable de choléra à Madrid.

Le maire a lancé une proclamation ordonnant la mise en opération des mesures sanitaires.

Craintes du choléra

Ottawa, 6.— En réponse à un cablegramme du gouvernement canadien, le marquis Lansdowne, gouverneur-général, a reçu une dépêche de Lord Derby, demandant l'attention immédiate du gouvernement pour la passation des amendements à l'acte médical.

Lord Derby ajoute qu'il espère que le gouvernement anglais adoptera le même bill durant cette session.

GLADSTONE DEFAIT
GRANDE EXCITATION

Londres, 8.— Le gouvernement Gladstone a été battu cette après-midi à la Chambre des Communes sur la seconde lecture du budget, qui a été rejeté par un vote de 264 contre 252.

Il se produisit alors une grande excitation.

Lorsque le résultat du vote fut

annoncé à la chambre, lord Randolph Churchill et Parnell se levèrent de leurs sièges et se mirent à agiter leurs chapeaux en signe de joie.

39 Parnellistes et tous les conservateurs ont voté avec la majorité.

Des applaudissements des plus bruyants se faisaient entendre des galeries de la Chambre. C'est en vain que l'orateur demandait l'ordre.

Les Parnellistes se tournaient vers Gladstone et lui criaient " C'est là le prix de la coercition."

Gladstone se leva et proposa l'ajournement. Il se passa quelque temps avant qu'il put se faire entendre.

Gladstone se rendra demain auprès de la Reine et lui offrira la démission de son gouvernement.

Une proclamation du Mahdi

Londres, 8.—Le Mahdi a lancé une proclamation, qui a été répandue à profusion sur les bords du golfe Persique, disant qu'il allait bientôt envahir l'Egypte et l'Arabie.

Accident de chemin de fer

70 PERTES DE VIE

St-Petersbourg, 8.—Le train du chemin de fer de Rostaloff à Rostaff a déraillé cette après-midi, par une barre de fer que des voleurs avaient placée sur les lisses. 70 passagers ont été tués et plusieurs blessés. Les voleurs ont ensuite pillé le train. Les passagers survivants affolés de terreur n'ont pas fait de résistance.

Scrutin de liste

Paris, 8.—La chambre des députés a adopté aujourd'hui le projet de loi de scrutin de listes.

Le choléra

Madrid, 8.—Des cas suspects de maladie qu'on suppose être le choléra ont été rapportés en cette ville. On a isolé les malades. Il y a deux cas de choléra dans l'hôpital militaire de Valence.

Un asile incendié

UNE PATIENTE BRULÉE VIVE

Une autre noyée

Williamsburg, Va., 8.—Ce matin, vers une heure, le feu s'est déclaré dans la bâtisse centrale de l'asile des aliénés qui contenait deux cent patientes. Toutes ont été sauvées à l'exception d'une Miss Smith qui a été brûlée vive. Une madame Jeffries, une autre patiente, qui avait été sortie de l'asile, s'est sauvée et s'est noyée dans une petite rivière qui passe près de l'asile.

Tremblement de terre

Calcutta, 8.—Les dernières dépêches annoncent que plusieurs villages ont disparu pendant le tremblement de terre dans la vallée de Cachemire. Plus de 200 personnes ont perdu la vie. La misère est grande.

Le choléra

Madrid, 9.—Les gardes ont évacué les casernes parce que le choléra venait de s'y déclarer. qui

Trois des quatre cas s'y sont déclarés ont été mortels

Les gardes sont maintenant campés en dehors de la ville. Il y a eu sept nouveaux cas de choléra dans la province de Valence, aujourd'hui. On met à exécution les règlements de quarantaines les plus sévères.

Guerre du Soudain

Souakim 9.— On croit au rapport que Kassola est tombée.

La France et la Chine.

Shanghai, 9.—Le traité entre la France et la Chine sera signé demain.

Le Cholera en Espagne

Madrid, 9.—En dépit des démentis des autorités, il est reconnu qu'il y a eu 11 cas de choléra asiatique en cette ville et deux morts, et 31 cas à Castelon de Laplana.

La question anglo-russe

Londres, 9.—La convention de la frontière afghane entre l'Angleterre et la Russie est prête à être signée. Les organes officiels de la Russie prétendent que ce retard est causé par Lord Granville qui demande de nouvelles explications au sujet de certains points déjà acceptés par la Russie.

Traité de paix

Paris, 9.—On a annoncé officiellement à la chambre, des députés aujourd'hui que le traité de paix entre la France et la Chine avait été signé.

Gordon n'est peut-être pas mort

Le Caire, 9.—L'arrivée d'un marchand cophthe ici a causé beaucoup d'excitation vu qu'il était présent à la prise de Khartoum et qu'il affirme que, quoique le Mahdi ait donné ordre de lui apporter la tête de Gordon, ses soldats n'ont pu lui procurer que la tête du consul autrichien. Ce marchand est d'opinion que Gordon, voyant que tout était perdu, a pu se sauver. Il se serait alors dirigé dans le sud et, vu le manque de moyens de communication, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pu donner de ses nouvelles

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, le 8 juin 1885.

LES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE D'ESSEX

A la veille de leur fête patronale, nos sociétés Saint-Jean-Baptiste, comme il est d'usage, à la même époque de chaque année, déploient une activité qui s'accroît d'une manière sensible, ce qui atteste l'importance qu'y ajoutent, de plus en plus, nos populations canadiennes-françaises. C'est qu'en effet le salut des nôtres repose tout entier dans l'esprit d'union qui peut se puiser dans ces associations, hors desquelles il nous est difficile de garder intactes nos traditions nationales.

L'idée des sociétés Saint-Jean-Baptiste a été une lumière de salut pour les Canadiens-français. Sans ces associations, il serait à craindre que notre nationalité disparût insensiblement, et que notre sort fût celui d'un peuple errant et rayé de l'histoire universelle. Dans la colonne que comporte notre correspondance, il ne nous est pas permis de rappeler à nos lecteurs les incontestables services que nous ont rendus jusqu'à présent ces manifestations annuelles auxquelles sont conviés indistinctement les canadiens-français non seulement du Canada, mais de toute l'Amérique du Nord. Le passé des sociétés St-Jean-Baptiste est des plus encourageants, et nous devons avoir la confiance que l'avenir répondra à tout ce que nos aspirations nationales ont de plus légitime. Voyons en quelques mots ce que cette année il nous sera donné de faire pour la part que nous devons au progrès de nos sociétés. Depuis la brillante convention de 1883 à Windsor, le comté d'Essex a compris tout ce que pouvait avoir d'important l'union, l'association de sa population canadienne-française. Aux différentes sociétés déjà existantes se sont ajoutées deux sociétés nouvelles, celles de la Rivière-aux-Canards, sans compter les renforts survenus à celles qui existaient. L'idée de fêter à une seule place chaque année, avec le plus d'éclat possible, a produit la plus louable émulation entre nos populations qui ont, de toute part, pris à cœur de rivaliser, de se

surpasser et par le nombre et par la solennité de ces fêtes.

L'an dernier, la Pointe-aux-Roches a offert au comté un spectacle de patriotisme qui a étonné, émerveillé et les nôtres et nos voisins. Cette année, Amherstburg qui aura l'honneur d'être la place de la fête, fait des préparatifs qui promettent de dépasser tout ce que nous avons vu de ce genre jusqu'à présent. Les chemins de fer, les bateaux, sont retenus déjà pour que les arrivées et les retours accomodent toutes nos populations à 25 lieues à la ronde et à des prix les plus bas possibles. La cérémonie religieuse qui ouvrira la fête sera célébrée avec grande pompe. Le pique-nique, les jeux et les récréations honnêtes donneront satisfaction à la foule si considérable qu'elle soit.

NOUVELLES.—À Windsor, le mercredi, 3 juin courant, ont eu lieu solennellement les noces d'argent du Révérend Père Wagner, curé de la ville.

S'il nous est arrivé souvent d'avoir à signaler des faits regrettables dans certaines de nos écoles du comté, relativement à la négligence de l'enseignement du français, nous sommes d'autant plus heureux de mentionner tout ce que nous pouvons apprendre de louable sous ce rapport, ayant confiance qu'un bon exemple est capable de réveiller les indifférents. Le couvent de Windsor, qui n'a jamais cessé de donner une place à l'étude de la langue française, peut être regardé comme ayant été, pendant trop longtemps, le seul rempart, le seul gardien de notre langue dans cette ville, au moment où nos cent-vingts familles canadiennes s'abandonnaient avec insouciance à l'idée d'anglicanisme qui présidait à la direction des écoles de la ville. Les Sœurs du couvent ont l'incontestable mérite de nous avoir rendu un service dont nos populations leur savent et leur sauront gré.

Et comme hommage public auquel nous nous associons avec une vive reconnaissance, nous félicitons ces excellentes Sœurs institutrices de la détermination qu'elles ont prise dans la direction de l'école de Sandwich, en faisant une part égale à la langue française et à la langue anglaise ; la classe du matin étant exclusivement pour une langue, et celle du soir pour l'autre. Cette mesure satisfait pleinement les deux nationalités, qui ne peuvent voir de privilège pour aucune d'elles. Puis la grande question de l'impartialité met également à l'abri de toute chicane légale nos institutrices congréganistes qui ne peuvent se trouver que mieux dans leurs rapports avec les élèves et les parents. Si cette mesure était suivie dans toutes nos écoles publiques, comme dans nos établissements libres, les choses n'en iraient pas plus mal au point de vue du progrès des études, et nous n'aurions pas à assister à ces sortes de tiraillements qui sont une plaie partout où nos populations scolaires sont mixtes. Du reste ce système de langues alternatives n'est point une nouveauté ; il est en usage dans un grand nombre d'établissements dans Ontario, sans qu'il ait jamais donné lieu à aucun trouble, à aucun mécontentement sérieux.

Nous avons actuellement une température estivale. Les chaleurs sont bienfaisantes, et si les pluies que nous avons eues ces derniers jours ne se continuent pas, nous pouvons attendre une végétation plus riche que dans les meilleures années. Pas de plaintes, nulle part, si ce n'est que pour le commerce qui n'est point achalandé autant qu'on pourrait le désirer.

HTE GIRARDOT.

Echos et nouvelles

HORRIBLE!!!

Une jeune femme du nom de Beau-champ est morte avant hier soir à sa résidence, no 4, rue Pantaléon. Elle est morte des fièvres noires.

Son mari qui est un brutal et un ivrogne lui a refusé un prêtre et un médecin.

Elle s'est éteinte dans les plus horribles souffrances, sans les secours de la religion. Les voisins disent que son mari la frappait quotidiennement dans ses excès de débauche et qu'en l'entendant demander un prêtre il s'est mis à blasphémer contre elle et contre les choses saintes. Le corps de la pauvre morte est encore dans la maison.

L'Étendard

CHAUSSURES DE PAPIER

Les pantouffles de papier sont la dernière transformation subie par le papier. Un anglais a fait breveter une manufacture de pantouffles, sandales et autres chaussures faites en papier. La pulpe de papier est employée pour les dessus et est moulée selon la forme désirée, et la semelle est faite de papier ou de carton, cuir ou de tout autre matériel de papier qui est réunie au-dessus par le moyen de glue, de colle ou de ciment. Les dessus sont pressés et perforés au cou-de-pied et aux côtés de façon à rester pliants et empêcher qu'ils ne craquent lorsqu'on en fait usage.

BREVETS

Le bureau des brevets d'invention du Canada a émis 218 brevets durant mai dernier.

UNE FABRIQUE

Le plus grand moulin à huile de lin aux Etats-Unis est située à Amsterdam, dans l'Etat de New-York. Il emploie 16 presses, a une force de 275 chevaux vapeurs, et marchent jour et nuit sans s'arrêter. Près de 1,000,000 de boisseaux de graine est consommé chaque année, et 10,000 barils d'huile sont produits chaque année, et 10,000 à 12,000 tonnes de tourteaux de graine de lin sont exportés annuellement pour la consommation des bestiaux en Angleterre.

LA POCHE DES GILETS

Une nouveauté dans l'habillement est l'introduction de ce qu'on peut appeler la poche à l'épreuve des voleurs. La poche des gilets et des vêtements où l'on porte habituellement son argent ou sa montre, sont munies sous la doublure d'une bande mince, flexible et étroite soit en bois, soit en baleine, qui rend impossible aux voleurs à la tire de s'emparer du contenu des poches.

NOYADE

Un terrible accident est venu jeter le deuil dans la famille de M. Jean Talbot, pilote, et demeurant à Berthier, comté de Montmagny. Jeudi, jour de la Fête Dieu, pendant la grand'messe, madame Talbot s'aperçut qu'un de ses enfants, âgé de 3 ans, n'était plus auprès d'elle; elle eut beau appeler, personne ne répondit. Après de longues recherches, elle trouva le pauvre enfant noyé dans un puits. M. Talbot est actuellement en voyage.

PRISE D'HABIT

Les demoiselles dont les noms suivent ont pris ce matin le Saint habit chez les sœurs de la Providence à Montréal: Mesdemoiselles Hébert, Fafard, Perrault, St-Paul; Perrault, Joliette; Noël, Rossignol, Ety, Montréal; L'Ami Simard, Moussette, Vaillancourt, Dionne, Robert, Champagne, Picard, Barril, Laroche, Morin, Gendreau, Joutas, Landry, Mireault, L'zeau, Auclair, Péterin, Villeneuve, Gryon, et Calpé.

UN TERRIBLE ACCIDENT

DEUX MORTS ET UN BLESSÉ

Douze maçons environ, la plupart de Beauport, étaient à travailler samedi sur un immense échafaudage élevé à une trentaine de pieds au-dessus de la voute du péristyle de l'église Saint-Jean-Baptiste, lorsque l'échafaud céda sous le poids d'une énorme pierre que l'on venait de hisser à l'aide d'une grue, et s'écroura en entraînant dans sa chute ouvriers et matériaux. Cet effondrement a fait trois victimes, dont voici les noms:

Louis Galarneau, père de famille, âgé d'une trentaine d'années et demeurant à Beauport.

Edouard Savard, vieillard d'environ 70 ans, du faubourg St-Jean, père de famille.

Elzéar Cardinal, de Beauport, âgé d'environ 50 ans et marié.

On court aussitôt chercher prêtres et médecins.

MM. les abbés Godin et Mayrand administrèrent les moribonds, et Galarneau, qui avait le crâne horriblement fracturé, expira un instant après. Son cadavre fut descendu de suite dans le vestibule de l'église, et les deux mourants furent aussi descendus et placés dans l'église même.

Savard avait une fracture analogue à celle de Galarneau.

Cardinal avait quatre côtes fracturées et il a repris ses sens.

Les blessés ont reçu les soins des docteurs Watters, Léonidas Larue et Delisle.

L'accident est arrivé vers trois heures.

La nouvelle s'en est répandue avec la rapidité de l'éclair et a jeté partout la consternation. Un moment la scène a été indescriptible. Les parents des ouvriers accouraient de toutes parts pour savoir les noms des victimes. Un petit garçon du nom de Galarneau est monté tout en pleurs de St-Sauveur, croyant que c'était son père, employé au même endroit, qui venait de se tuer. Une des filles du malheureux Savard se trouvait au magasin de tabac de M. Dussault, lorsqu'elle a appris le malheur qui la frappait. Elle a failli s'évanouir.

Savard a expiré hier soir, vers six heures, sans avoir repris connaissance, à sa résidence rue Saint-Olivier où on l'avait transporté immédiatement après l'accident.

Le corps de Galarneau a été placé dans un cercueil et transporté à sa résidence à Beauport, par M. Cloutier. La femme de l'infortuné dont la santé laissait déjà à désirer, s'est évanouie en apprenant le fatal événement, et on la dit en danger.

Les funérailles de ces deux victimes auront lieu demain matin.

Cardinal a été transporté à l'Hôpital de la Marine. Son état ne s'est pas aggravé mais il est peu probable qu'il ne survive à ses blessures; il a presque toutes les côtes broyées, et un poumon a été atteint par une côte fracturée.

M. le coroner Belleau tiendra une enquête aujourd'hui sur les causes de cette terrible tragédie.

AUTRE ACCIDENT

Un nommé Laperrière s'est fait couper un doigt par une pierre qui lui est tombée sur la main, lorsqu'il travaillait samedi à la maçonnerie de l'église du faubourg St-Jean.

UNE SECONDE NOYADE.

Thomas Watson second à bord du navire *Salaberry*, capitaine Nelson, qui est maintenant en chargement à l'Anse Ottawa, près de Sillery, s'est noyé samedi soir au moment où il était occupé à réunir et à compter les billots flottants près du bâtiment. Le défunt était natif de Wellington Key, New Castle-sur-Tyne, en Angleterre.

LA CONSOMPTION GUÉRIE.—Un ancien médecin, qui ne pratique plus maintenant, a eu en sa possession, grâce à un missionnaire des Indes Orientales, la formule d'un remède végétal fort simple pour la guérison prompte et permanente de la consommation, des bronchites, de la catarrhe, de l'asthme et des maux de gorge et des poumons et aussi pour la cure positive et radicale de la élibité nerveuse et de toute les douleurs nerveuses. Après avoir essayé les pouvoirs étonnants de guérison de ce remède dans des milliers de cas, il crut de son devoir de le faire connaître à ses compatriotes malades. Poussé par ce motif et par le désir de soulager l'humanité souffrante, j'adresserai franc du port, à tous ceux qui le désirent, cette ordonnance en allemand, en français et en anglais, avec la direction voulue pour préparer ce remède et en faire usage. Envoyer par la malle avec un timbre, à l'adresse suivante: W. A. Noyes, 149, Power's Block, ochester, N. Y.

Quebec, 16 octobre 1884—1 an. 70

DÉSORDRES A MONTRÉAL

L'armée du Salut a voulu faire des siennes à Montréal pendant la procession de la Fête-Dieu.

Elle essaya de briser les rangs des catholiques sur la rue Notre-Dame, mais des spectateurs qui se trouvaient à cet endroit, se ruèrent sur l'armée et la firent retraiter à ses quartiers généraux, rue St-Jacques. Tous les citoyens, protestants et catholiques, n'ont que des éloges à adresser à M. l'abbé Gott pour la conduite qu'il a tenue dans cette circonstance; sans lui, il est certain que les désordres auraient pris une tournure sérieuse.

LES SAUTERELLES

A Washington, un eutomologiste du département de l'agriculture dit que le pays sera visité bientôt par deux grandes invasions de sauterelles, des variétés qui ont exercé des ravages il y a dix-sept et dix-huit ans. C'est la première fois depuis 221 ans que ces sauterelles paraîtront en même temps. Elles ne feront pas de grands ravages et le tort qu'elles feront se bornera probablement aux arbres fruitiers.

LES FRAISIERS EN DANGER

Un insecte qui s'attaque aux plants de fraisières a fait son apparition à Staten Island et sur différents points du New Jersey. On évalue à plusieurs milliers de dollars la valeur des fraisières déjà détruits. Les fermes du comté de Newcastle, dans le Delaware, sont menacées et l'on craint que l'invasion n'atteigne bientôt l'Etat de New-York.

DEUX FOUS

D. F. Rutler le champion des nageurs de l'Amérique, prétend qu'il est capable de sauter du pont de Brooklyn dans la rivière. Il offre de parier mille piastres.

Benjamin Burns, un autre excentrique du Nouveau Brunswick, dit qu'il sera prêt à faire le saut dans quelques semaines.

L'ENQUÊTE SUR L'ACCIDENT DE L'ÉGLISE ST-JEAN

M. le coroner Belleau a tenu hier une enquête sur le triste accident arrivé samedi à l'église St-Jean-Baptiste.

Il appert d'après les dépositions des ouvriers qui ont été témoins de la catastrophe, que la veille, l'échafaudage qui a croûlé en partie, avait été inspecté par un nommé Lefebvre et qu'il l'avait été de nouveau le jour même par un nommé Bélanger; tous deux préposés à cette tâche pleine de responsabilité et qui l'avaient trouvé solide. Il appert aussi que la pierre qui venait d'être montée à l'aide de la grue n'avait pas été déposée sur l'échafaudage mais sur le mur. Il y avait alors sur la plateforme une charge ou une charge et demie de cheval de pierres et autres matériaux, et ils sont d'opinion que cela n'était pas excessif. C'est un

boulin ou appui transversal qui s'est rompu et qui a provoqué l'accident.

En conséquence, personne n'est à blâmer.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Tumeurs, Cancers, et maux de reins.— Si quelqu'atteinte à la santé demande une plus grande attention qu'une autre pour prévenir de désastreuses conséquences, c'est la classe des affections ci-dessus. Dès que la maladie apparaît, l'Onguent Holloway devra être énergiquement frotté sur la partie affectée jusqu'à ce qu'il soit bien absorbé. Il faudra aussi prendre immédiatement des Pilules, afin de régulariser le cours du sang. Si l'on persévère à employer ces remèdes, en peu de temps, leurs effets seront merveilleux: pendant que l'Onguent guérit les maladies externes, les Pilules chassent les maladies internes. La guérison n'est ni superficielle, ni temporaire, mais permanente et complète et la maladie revient, rarement, tant est parfaite la dépuración obtenue par ces salutaires préparations.

Une expérience par plusieurs

Ayant supporté tant de souffrances par suite d'indigestion, que je fus sur le point de perdre la vie!

Mes douleurs se faisaient toujours sentir après avoir pris de la nourriture,

cependant légère et digestive;

Pendant deux ou trois heures j'éprouvais des souffrances quelquefois insupportables

Et le seul moyen de me procurer Du soulagement!

Étais de rejeter tout ce que mon estomac contenait!! Personne ne peut concevoir les douleurs que j'avais à endurer jusqu'au dernier moment. La maladie fut telle que pendant trois semaines je fus obligé de garder le lit, et je ne pouvais rien manger!!

Mes souffrances devinrent tellement atroces que je fis appeler deux médecins pour me donner quelque chose qui put arrêter mes douleurs.

Leurs soins ne me firent aucun bien.

Enfin, j'avais beaucoup entendu parler de vos Amers de houblons et je pris la détermination d'en faire l'essai.

Je m'en procurai une bouteille, dans quatre heures, j'en absorbé le contenu!

Le jour suivant, je sortis du lit, et je n'ai jamais été, une seule heure depuis, malade de cette maladie.

Je l'ai recommandé à des centaines d'autres. Vous n'avez pas de meilleur avocat que moi.

GEO. KENDALL, ALLSTON, Boston. A bas la cruauté. Mass.

Vous souffrez et vous laissez souffrir votre famille quand vous pouvez empêcher la maladie et la guérir si facilement avec les Amers de houblon!!!

Aux Nouveaux Abonnés!

CONDITION :

\$1.00—Pour une—\$1.00

vous recevrez le Journal pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes qui se publie tous les JUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MANIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD,

Agent du Journal des Campagnes.

9, RUE BUADE, QUEBEC.

Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.

Décès

Le 5 juin, Ste-Marguerite de Dorchester, Dame Marie-Amanda Beaudouin, épouse de M. Jean-Baptiste Cadrin, à l'âge de 29 ans.

Le 5 juin, à St-Sauveur, Québec, à l'âge de 40 ans, Dame Céline Poulin, épouse de Sieur Edouard Côté.

Est décédé lundi matin, après une maladie soufferte avec résignation, Sieur Jacques Robitaille, à l'âge avancé de 83 ans.

Echos et nouvelles

NOUVEAUX PIANOS

M. L. E. N. Pratte expose dans la vitrine de son magasin, No 1676 rue Notre-Dame, Montréal, un magnifique piano droit d'un nouveau genre.

Les panneaux supérieurs, au lieu d'être de bois découpé sont remplacés par des plaques en bronze d'un très joli dessin, qui donnent au piano un cachet artistique et recherché.

Les personnes qui aiment le beau et le nouveau ne devraient pas manquer l'occasion de l'examiner. Nous croyons que c'est le premier piano de ce genre importé dans le pays.

Quant à la qualité de l'instrument, il suffit de mentionner que ce piano sort de la manufacture colossale de J. et C. Fisher, de New-York, (dont M. Pratte est le seul agent à Montréal) et il est autant admiré pour la belle qualité du son et de la touche que pour l'élégance de la caisse. Ajouté à cela, le prix en est très modéré.

DÉVOUEMENT HÉROÏQUE

La Révérende Mère Deschamps, Supérieure Générale des Sœurs Grises de Montréal, doit partir la semaine prochaine pour aller faire la visite de toutes les maisons de son ordre établies dans le Nord-Ouest. Il y a quelques années, la révérende Mère fit le même voyage et chacun admirait alors, avec raison, son courage et son dévouement.

Combien plus admirable encore est sa conduite aujourd'hui, maintenant que son âge avancé a rendu ce voyage encore plus pénible. C'est bien le cas de dire que la religion et la charité peuvent inspirer des dévouements à nul autre pareil.

La Révérende Mère Deschamps se rendra d'abord directement à St-Boniface et se dirigera de là vers les diverses missions.

ACCIDENT CURIEUX

Ces jours derniers, M. Louis Lambert, cultivateur à Tourville-la-Haule, France, monta à son grenier et y déposa des morceaux de pain imbibés d'un liquide dit *mort aux rats*, destinés à détruire les rongeurs qui peuplent le bâtiment. Lorsqu'il voulut descendre du grenier, il mit sa main, encore humide du poison phosphorique dont il venait de se servir, sur les montants de l'échelle, mais au contact du bois le phosphore s'emflamma et brûla grièvement M. Lambert à la main.

Afin d'éteindre le feu, M. Lambert appuya fortement sa main sur son pantalon, lequel s'alluma à son tour. Affolé par la douleur, il se mit à pousser des cris qui firent accourir plusieurs personnes, lesquelles s'empressèrent autour de lui et éteignirent les flammes qui commençaient à lui envelopper tout le corps, en lui faisant subir des souffrances atroces.

La main de M. Lambert n'est plus qu'une plaie, sa jambe a également reçu des brûlures, mais moins graves cependant.

Le liquide dont s'était servi la victime de cet accident avait été acheté chez un pharmacien de Pont-Audemer.

CONSEIL AUX FUMEURS

Nous trouvons dans la *Revue d'économie rurale* un conseil aux fumeurs, que nous prenons la liberté de transcrire :

« Un bon conseil qui s'adresse à ceux de nos lecteurs qui fument habituellement la cigarette, — ce qui, au dire de tous les médecins, constitue un véritable danger pour l'organisme, lorsqu'il y a abus. La recette suivante a pour but de

prévenir ce danger, ou plutôt de l rendre nul : Placez une livre de tabac dit "Caporal" dans un vase assez grand en ayant soin de l'émietter. Versez sur ce tabac environ un demi-litre de thé fort. Remuez un instant, faites égoutter et laissez sécher le tabac sur un linge.

Ainsi préparé, le plus médiocre tabac deviendra excellent, car il conservera son parfum, moins l'âcreté qui le rend nuisible. Nous engageons nos abonnés à essayer du procédé : nous sommes certains que tous nous remercieront de leur avoir enseigné."

UNE SCÈNE TERRIBLE

Le *Finistère* raconte une scène terrible qui s'est passée le premier mai au village de Kerbiguet en Pleyben.

Le nommé Guélard, boucher à Pleyben, s'était rendu au domicile de sa femme, en Kerbiguet, pour la contraindre à venir habiter avec lui. Comme elle s'y refusait, Guélard la frappa à coups de poing et se jeta sur elle comme pour l'étrangler. La domestique de la femme Guélard, Marie-Louise Bizet, âgée de 19 ans, vint à son secours et le furieux s'éloigna pendant quelques instants. Mais il revint bientôt, et s'approchant de sa femme, qui était occupée, dans la crèche, à faire des crêpes, il lui lança un coup de couteau dans la cuisse. Il allait recommencer : Marie Bizet lui donna une poussée ; il se tourna alors du côté de la servante et allait l'éventrer avec son couteau, lorsque celle-ci lui asséna sur la tête un coup de bâton. Il tomba lourdement par terre et on le vit, un moment, essayer de se couper la gorge avec son couteau. Quelque temps après, Guélard rendait le dernier soupir. Le docteur Le Borgne, de Pleyben, a constaté que la blessure de la femme Guélard était profonde de 12 centimètres. Quant à son mari, il a succombé à une fracture du crâne déterminée par le coup que lui a porté Marie Bizet, pour sa légitime défense.

UNE FORTUNE DANS UNE FONTAINE

On vient d'enterrer, au cimetière de Saint-Ouen, à Paris, une veuve M..., domiciliée boulevard Menilmontant qui, depuis quarante ans, demandait l'aumône à la Madeleine. D'une avarice sordide, la veuve M... se contentait des restes qu'on lui donnait dans le quartier pour se nourrir.

Sentait sa fin approcher, elle fit venir les membres de sa famille et, à la stupeur de ceux-ci, leur fit retirer d'une fontaine hors d'usage, une somme de 40,000 fr. Elle a exigé qu'on lui fit un enterrement de quatrième classe, avec une concession à perpétuité.

Elle a fait ensuite appeler un notaire et a fait donation de sa fortune à ses héritiers, à la condition que ces derniers passeraient chaque année une nuit sur sa tombe.

UN ESTURGEON MONSTRE

Un nommé James Monck vient de prendre un esturgeon de 42 livres et mesurant 4 pieds et 2 pouces de longueur, dans le lac des Deux-Montagnes.

ACCIDENTS

Un serre-frein du Pacifique Canadien s'est fait broyer un bras à Ottawa, pendant qu'il était à accoupler des chars.

Un indien s'est cassé une jambe vendredi dernier, comme il sautait à bas d'un train du Pacifique Canadien en arrivant à Hull.

MORT SUBITE

Monsieur John Matimson, comptable du ministère de la marine et des pêcheries, est mort subitement à Ottawa.

UNE NOYADE

Un jeune homme du nom de Denis, fils de M. Norbert Denis, cultivateur, s'est noyé lundi dernier à la décharge du lac Sept-Iles en travaillant au flottage du bois de construction.

LE SAUMON.

Le saumon a fait son apparition, dans les pêches avoisinant la Malbaie. Lundi il en a été pris en plusieurs endroits.

UN MOULIN INCENDIÉ

Le feu des bois a détruit, vendredi dernier, à St Fidèle, le moulin à farine de MM. Paul Lapointe et N. Tremblay. Un moulin à scie et une grande quantité de billots sont aussi devenus la proie de l'élément destructeur. Ce dernier moulin était la propriété de Messieurs Grégoire Tremblay et Isaïe Morin.

ON DEMANDE DES NOUVELLES

Le chef de police de Montréal a reçu une lettre d'une canadienne-française de Gloversville N. Y., demandant des informations au sujet de son mari, George Mancelle, qui l'a laissée il y a quelque temps pour venir travailler à Trois-Rivières. Depuis qu'il est parti, il n'a pas écrit, et on ignore ce qu'il est devenu. Le chef de police recevra avec reconnaissance tous renseignements sur son compte.

INCENDIE

On rapporte que la fabrique de lainages de M. Napoléon Larochelle, à St-Anselme, comté de Dorchester, a été incendiée dans la soirée de vendredi dernier. Tout le contenu de ce grand établissement a été consumé par les flammes.

Les pertes sont, dit-on, de \$20,000. Il n'y avait pas d'assurance.

ACCIDENT

Mardi, Mlle Mary Murphy, âgée de 20 ans, native de Frampton, descendait un escalier chez M. Rivet, barbier de Lévis, elle fit un faux pas, tomba la tête la première et se fractura le bras droit auprès du coude. Le Dr Lafleur a été appelé immédiatement pour faire les premiers pansements. La victime a reçu dans sa chute plusieurs graves contusions à la tête.

LES SEMENCES

On écrit de la Baie St Paul à la date du 1er juin :

Les travaux des semailles sont presque tous terminés en cette paroisse, hors quelques cultivateurs des concessions. C'est une avance d'à peu près quinze jours sur les années dernières et il s'est semé, au moins, quinze pour cent de plus de grains que les années moyennes.

Les prairies ont une très belle apparence et la plupart des personnes qui s'y connaissent, s'accordent à dire que le rendement du foin sera d'au moins vingt pour cent plus élevé qu'à l'ordinaire.

Bon nombre de cultivateurs de la Malbaie ont terminé leurs semailles et, passé cette semaine il restera très peu de grain à ensemercer dans notre paroisse, dit l'*Echo des Laurentides*. Nous apprenons aussi que dans les paroisses environnant la Malbaie, les travaux sont très avancés.

LES ASPERGES

C'est le moment des asperges : voici quelques conseils pratiques que nous nous permettons de donner aux amateurs si nombreux de ce délicieux légume.

D'après Galien, les asperges sont bonnes à l'estomac et le fortifient. Elles enlèvent les obstructions du foie et des autres viscères.

Quoique les grosses asperges soient

recherchées, elles ont beaucoup moins de saveur que les asperges de grosseur moyenne dont le tissu est à la fois tendre et ferme.

Parmi les grands amateurs de ce légume nous citerons Fontenelle, qui ne trouvait rien au-dessus des asperges à l'huile ; Voltaire aussi en était très friand, et il connaissait à fond la manière de les cultiver.

On sait que c'est la Quintinie, jardinier de Louis XIV, qui imagina le moyen de faire pousser les asperges, sur couche, en toute saison. Ajoutons, en terminant, que la consommation qu'on en fait, à Paris seulement, atteint un chiffre vraiment extraordinaire, plusieurs millions par an.

UN RUDE COUP

Hier matin, vers 11 h., un pénible accident est arrivé à bord de la barque *Festina Lente*, attachée au quai Barras, à Lévis, qui prend un chargement de madriers et de bois de chêne.

L'arrimeur Smith, rue St-Valier, St-Roch, était à fond de cale, lorsqu'une lourde pièce de bois se détachant du pont supérieur d'une assez grande hauteur, est venue le frapper à la tête. Smith a eu le nez cassé, la maxillaire supérieure fracturée, plusieurs dents rompus, les chairs du nez et de la lèvre supérieure lacérées. Le choc a été terrible, et il y a eu concussion du cerveau. Smith a été près d'une heure sans connaissance.

Le Dr Lafleur a été appelé et a pansé le blessé. A moins qu'il ne survienne des complications imprévues du côté du cerveau, on espère qu'il pourra se rétablir.

ACCIDENT

Jeudi dernier, comme M. J. C. Poitevin, secrétaire du comté de Dorchester, descendait la Montagne de St-Anselme avec sa petite nièce, Mary Vigilant, le cheval qu'il conduisait a pris le mors aux dents. Dans sa course effrénée, le cheval est venu s'abattre sur une clôture mettant la voiture montée par M. Poitevin en mille pièces. M. Poitevin et sa nièce ont roulé jusqu'à 40 pieds de distance. Dans sa chute, M. Poitevin s'est cassé la jambe gauche à environ six pouces au dessus de la cheville du pied. Sa petite nièce étant tombée sur lui en a été quitte pour la peur et quelques égratignures. Le docteur Vaillancourt mandé en toute hâte a fait transporter le blessé dans sa demeure, où il a opéré les premiers pansements. Bien que la blessure de M. Poitevin soit très douloureuse, elle est en bonne voie de guérison.

MEURTRE A CHARLOTTETOWN

Une tragédie épouvantable a eu lieu à Charlottetown. Voici les faits : Mercredi dernier deux hommes visitaient le cimetière Sherwood, situé à quatre milles de la ville, et gardé par un vieil avaré du nom de Patrick Callaghan, qui passait pour avoir beaucoup d'argent. En passant près de son habitation, dans un coin du cimetière, une odeur affreuse frappa l'odorat des visiteurs. Ils frappèrent à la porte ne recevant aucune réponse, ils enfoncèrent la porte. Un spectacle affreux s'offrit à leurs regards. Callaghan gisait dans une mare de sang, la gorge coupée, la tête écrasée. Une barre de fer et un couteau de boucherie avaient accompli cette barbarie. Il y avait évidemment plusieurs jours que le meurtre avait été commis. Averties, les autorités se rendirent sur les lieux et procédèrent à l'enquête, qui ne révéla absolument rien quant aux auteurs du meurtre. On croit que Callaghan a été assassiné pour son argent. Les soupçons se portent sur plusieurs individus. On a opéré deux arrestations, mais on n'a rien de positif.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*
 Québec, 11 Juin 1885.—No 2

LE TEMOIN DU MEURTRE

(Suite)

—Ah! mon cher Louis, la bonne surprise! dit le sabotier en plaçant dans un coin le bâton du voyageur et en l'aidant à déboucler les courroies de son ballot. Je ne t'attendais guère avant la foire de Vitré; et Dieu sait si le temps me dure, entre tes visites! Tu vas bien? Et ta fille Douce, la bien nommée?

—Nous parlerons de ma fille tout à l'heure je ne vois pas Marcel.

—Il est aux Aubiers.

—Rien de nouveau dans ta maison.

—Si, du nouveau, beaucoup de nouveau, Louis.

—Tu me dis cela d'une façon triste.

—Tout à l'heure j'ai pleuré...

—Toi, Claude!

—Et Marcel est la cause de ce violent chagrin. Je ne lui en veux pas, à ce pauvre enfant? Mais j'avaix fait d'autres rêves. Quand nous nous sommes mariés, Louis, nous avons choisi, toi, la fille d'un fermier ruiné par la grêle et l'incendie, moi, un orphelin ne sachant à quel foyer s'asseoir, tandis que Marcel veur pour femme Geneviève Chéreau.

—Allons, dit Louis, en frappant la bûche à coups de pincettes, les enfants dérangent toujours les projets des pères... Nos souhaits étaient plus sages, mon vieil ami... En voyant Douce si bonne et jolie, je pensais: "Ma rose de haie sera pour Marcel et l'heure du repos arrive pour Claude et pour moi; nous formerons bientôt une même famille..." Douce me parlait souvent de Marcel; un jour elle me demanda s'il n'avait point de fiancée; elle gardait un vif souvenir de leurs rapides entrevues... Il y a deux jours, j'allai à la ville, je pris chez le notaire toutes mes économies je les plaçai dans ma balle, et je suivis le chemin qui mène à ta maison... Je voulais te dire: "Demande à ton fils s'il veut devenir le mari de Douce..." C'est folie aux vieillards de bâtir des projets; les enfants soufflent dessus... et tout est dit.

—Ah! mon ami! s'écria le sabotier d'un accent douloureux, ce que tu rêvais, ce que Douce souhaitait du fond de son âme était tout mon désir. Le choix de Marcel me désole; non point que Geneviève ne soit honnête, mais le père Chéreau est avare et nous sommes pauvres... Il faut au moins six mille francs de dot à Marcel... Jamais il ne saura quel prix je paierai son bonheur! car il aura cette somme avant les trois semaines des bannies... Tiens, tu vois ce cachet d'or avec ces armoiries: c'est le comte de Puymonroi qui me le donna, le jour où je sauvai sa vie au péril de la mienne. "À quelque époque que ce soit, me dit-il, venez me demander ce que vous voudrez en m'apportant ce cachet, et j'essaierai de m'acquitter envers vous..." Pour avoir les six mille francs nécessaires à Marcel j'irai mendier le prix de mon service et chercher la rançon du sang!

—Remets ce cachet dans l'armoire dit le porte-balle, et ne va pas chez le comte de Puymonroi.

—Et le mariage de Marcel!

—Marcel épousera Geneviève.

Louis prit sa balle, fit jouer le ressort du double fond, et en tira un portefeuille.

—Je voulais, dit-il te confier la dot de Douce, sept mille francs destinés à payer un coin de terre. Ma fille aimait ton fils; je la connais, elle n'aimera plus personne. Si quelque chose peut adoucir son chagrin, c'est la pensée du bonheur de

Marcel. Je puis encore travailler, je continuerai mes voyages, et je tâcherai d'oublier nos rêves.

—Brave cœur! s'écria Claude, en te refusant, je verse des larmes de reconnaissance!

—Me refuser? Je te le défends! Accepte au nom de l'amitié qui nous lie. Ton fils est laborieux, Geneviève recevra une belle dot, les époux, devenus fermiers, réaliseront des économies, et avant trois ans ils m'auront remboursé.

—Mais Douce, ta fille?

—Elle m'approuvera.

—Tu es le meilleur des hommes! J'accepte.

Louis étala sur la table six billets de banque et y ajouta un rouleau d'or. Les deux amis se serrèrent silencieusement les mains.

Un moment après le porte-balle se leva.

—Je te quitte, dit-il, il faut que je sois à Vitré demain; le temps est magnifique, je marcherai toute la nuit.

—Tu partirais sitôt... sans attendre Marcel...

—Je reviendrai dans deux jours, et cette fois je te demanderai l'hospitalité.

Louis passa les bras dans les courroies de sa balle et prit son bâton de cormier.

—Je veux au moins te faire la conduite, dit Claude. Nous irons ensemble jusqu'au Chêne à l'Image. Claude et Louis sortirent, après que le sabotier eut enfermé les sept mille francs dans un bahut.

Quand ils furent éloignés d'une vingtaine de pas, le boiteux qui n'avait rien perdu de cette scène, dit à Rufin:

—Suivons-les.

—Mais l'argent est ici... dit Rufin.

—Je n'en veux pas à ses écus, répondit Basile.

Comme les deux complices passaient devant la maison, le cabaretier vit briller quelque chose dans l'herbe. Il releva un outil à lame très-large, nommé *paroir*, le cacha dans la poche de sa veste et allongea le pas autant que lui permettait son infirmité.

Basile et Rufin s'en allaient sous les grands arbres. La lune brillait, radieuse, blanchissant la route, tandis que la forêt gardait ses ténèbres. Claude et Louis marchaient en causant; les deux misérables assoupissaient le bruit de leurs pas et les suivaient à une petite distance.

Bientôt à gauche, presque au milieu d'un champ, se dressa le Chêne à l'Image, ainsi nommé parce que son tronc évidé servait de niche à une statue de la Vierge.

Louis et Claude s'arrêtèrent.

Le colporteur désigna l'arbre, Claude embrassa son ami, et tous deux se séparèrent.

Le sabotier reprit le chemin de sa maison, tandis que le porte-balle continuait à marcher dans la direction de Vitré.

—Voilà le moment! dit le baacal à Rufin; ce n'est plus de Marcel qu'il faut me débarrasser, mais de Louis.

—Il ne veut cependant pas épouser Geneviève.

—Je t'ai promis cinq cents francs pour tuer un homme; celui là ou un autre, que t'importe?

—Je n'ai pas d'arme.

L'aubergiste tira le *paroir* de sa poche et le tendit à Rufin.

—Va! dit-il, la route est déserte; j'attendrai ici...

Rufin trembla, hésita, puis enfin il s'élança sur la route.

Louis recommençait la chanson des *Gars de Locminé*.

L'assassin marchait rapidement, quoique avec précaution. Il arriva près du colporteur avant que celui-ci se doutât qu'un autre voyageur suivait le chemin. Avec une rapidité

si grande que Louis n'eut pas même le temps de se défendre, Rufin saisit sa victime par le cou, l'étrangla à demi, et lui enfonça dans le dos jusqu'au manche la lame du *paroir*.

Louis étendit les bras, tenta de se retenir au vêtement du meurtrier, dont il déchira un lambeau, puis il tomba roide sur la route. Il eut pourtant encore la force de se soulever, et, la main étendue dans la direction du chêne, il murmura:

—La Vierge est témoin.

Rufin traversa de nouveau la route et rejoignit l'aubergiste.

Le misérable tremblait.

—Eh bien, dit le bancal, qui t'a vu? qui te dénoncera? La route est solitaire. Cet homme n'est pas du pays; l'arme qui t'a servi pour le tuer appartient à Trézek: alors...

—C'est lui qu'on accusera?

—Probablement; rentrons au cabaret; je te compterai tes cinq cents francs, tu quitteras le village et tout sera dit.

—Tout sera dit! Tiens, je ne suis pas superstitieux, et pourtant, avant d'expirer le colporteur a prononcé un mot qui m'effraye: "La Vierge est témoin!" m'a-t-il dit.

—Eh bien! après? Elle est de bois, cette figure comme le chêne qui l'abrite!

—C'est égal, dit le meurtrier, j'ai peur... Marchons sur la route, j'ai horreur de l'ombre.

Rufin et Basile avaient depuis quelque temps regagné le cabaret, quand une vieille femme parut sur le chemin. Cette pauvre, appelée dans le pays la Musaraigne, devait ce sobriquet à sa prédilection pour les endroits déserts et marécageux.

Les paysans l'accusaient de sorcellerie, affirmant qu'elle possédait le pouvoir de mener les loups, de jeter des sorts, de faire dépérir le bétail et maigrir le grain sur la paille. Elle objectait vainement que sa vie était une vie de misère, aggravée par l'hostilité de ses voisins, nul ne voulait ajouter foi à ses paroles. Ce qui était véridique, c'est que la Musaraigne cherchait dans les bois et proche des étangs, des herbes qu'elle laissait sécher aux solives de sa cabane, ou qu'elle pilait dans des mortiers pour en extraire le suc. Les malades des environs lui demandaient des remèdes. Musaraigne acceptait des paysans riches une rétribution modeste, mais elle refusait l'obole des pauvres et ajoutait même souvent une aumône au don de ses onguents et de ses tisanes.

Était-ce à cause de ses longues rêveries, de ses courses perpétuelles dans des endroits déserts, de son habitude d'examiner le visage de ceux qui la consultaient, que la pauvre en était arrivée à posséder une sorte de seconde vue? Toujours est-il que plus d'une fois elle avait prédit des choses étranges, fatale pour la plupart, et ces sinistres prophéties doublaient l'effroi qu'inspirait la vieille femme.

Redoutée du plus grand nombre, haie de quelques-uns, Musaraigne ne comptait peut-être d'autres amis dans le village que les Trézek. Quand ses sabots s'usaient, elle entrait dans la maison de Claude, s'asseyait sur la pierre au foyer, causait amicalement, puis choisissait une belle paire de sabots rouges durcis au feu, et reprenait sa place près de la cheminée, tandis que Claude clouait une large bride de cuir fauve sur la chaussure neuve de Musaraigne.

—Le bon Dieu vous soldera cette paire avec les autres, disait la pauvre.

—C'est bon, c'est bon, la mère. Je ne vous ai point demandé combien je vous devais pour avoir coupé les fièvres à Marcel et soigné ma pauvre jeune femme.

La Musaraigne se retirait, faisait un geste comme pour bénir cette

maison et le sabotier l'entendait sur la route faire crier les cailloux sous ses sabots ferrés.

Le jour où commence ce récitue Musaraigne, lassée d'une longue course, et se traînant avec peine sur le chemin, s'assit sur le revers d'un fossé. Elle se trouvait encore éloignée de sa maison d'une demi-lieue; devant elle, les portes s'étaient successivement fermées; son bissac vide pendait sur son épaule; la force lui manquait pour faire un pas de plus; la faim criait dans ses entrailles; en outre, elle se sentait troublée par des appréhensions funèbres. Un accès de fièvre la secouait et ses dents claquaient.

—Pour sûr, pensa la Musaraigne, il y a un malheur dans l'air.

Un instant après, Claude le sabotier parut au détour du chemin près duquel la pauvre était tombée.

—Claude Trézek, dit Musaraigne, j'ai faim.

—Ma maison n'est pas loin, dit le sabotier, venez.

—Je n'entrerai pas ce soir dans votre demeure. Claude, je craindrai d'attirer sur elle la malechance.

—Je ne crois pas à vos pressentiments, Musaraigne.

—Et vous avez tort, Claude, vous avez tort; depuis une demi-heure environ, il me semble que je respire dans un air où il vient de se commettre un meurtre, l'odeur du sang me monte à la gorge et m'opprime... Je veux voir votre visage en pleine lumière, et tenir votre main dans ma main... J'ai peur pour vous, Claude, j'ai peur pour vous.

Le sabotier prit une pièce d'argent dans sa poche.

—Voici pour demain, quant à ce soir, le chantage de pain est dans la huche, suivez-moi, la mère; quoique vous voyez pour moi un malheur dans l'avenir, je ne me suis jamais senti plus confiant et plus tranquille. J'ai même vous annoncer une bonne nouvelle. Marcel épouse Geneviève Chéreau.

—Vère! répondit Musaraigne, en secouant la tête, vous croyez cela, Claude... Eh bien! quelque chose m'avertit que les noms des jeunes gens ne sont pas écrits au livre des mariages... Je regrette de marcher sur vos joies... Presque seul dans le pays vous m'avez protégée, aimée, secourue... Mon avertissement est triste; mais il y faut croire; je sens que vous serez frappés... Vous, Marcel, Geneviève et une autre fille pâle et triste qui habite loin d'ici... si vous pouviez quitté Vitré et la Bretagne, et mettre la mer entre vous et la destinée, je vous conseillerais de fuir... Mais vous ne croyez point la pauvre, et d'ailleurs le temps vous manquera d'ici-là.

Merci de votre aumône, Claude, m'est avis que je n'irai pas même jusqu'à ma maison, et que mes pieds se roidiront.

Musaraigne se leva, prit son bâton et fit quelques pas.

Le sabotier, touché de l'état de souffrance de la vieille femme, la regarda se traîner sur le chemin avec un sentiment pénible, puis il passa la main sur son front pour en chasser les lugubres pensées que les paroles de la pauvre y avaient fait naître.

Musaraigne poursuivit sa route dans la direction du Chêne à l'Image.

De loin, en travers, une barre sombre tranchait sur la blanche poussière du chemin, argentée par la lune. Musaraigne pensa qu'on avait abattu un arbre; mais à mesure qu'elle approchait de l'obstacle, un frémissement lui parcourait tout le corps, et la certitude qu'elle se heurterait à quelque chose d'épouvantable s'empara de son esprit. Soudain, sa vue se troubla, ses pieds se fixèrent au sol, et courbée en deux elle regarda.

Le cadavre de Louis le colporteur était devant elle.

Le sang répandu à terre formait une flaque brune, dans laquelle glissèrent les sabots de la pauvre.

—Je reconnais le mort..., oui, je le reconnais, murmura Musaraigne; c'est Louis le porte-balle... Pauvre honnête homme! Quel trépas il est venu chercher ici!... Je savais bien que je ne dormirais pas dans mon lit... Au jour, je préviendrai Maclou le garde-champêtre... Jusque-là je prierai pour le défunt, qui, plus, d'une fois, m'a fait l'aumône... Qui pouvait haïr Louis?... Sa balle n'est point ouverte... C'est une vengeance.

Musaraigne s'accroupit sur le sol et cacha son front dans ses mains.

Elle chercha dans sa tête fatiguée le secret de l'énigme épouvantable qui lui était proposée. Mais elle ne trouva rien, et prit dans sa grande poche de toile le rosaire de bois qu'elle récitait en marchant le long des grandes routes; la justice chercherait le lendemain qui pouvait être le meurtrier; Musaraigne savait qu'une pauvre âme venait de paraître devant Dieu, et que cette âme, si honnête qu'elle fût, avait besoin de prières.

Pendant ce temps, Claude rentrait chez lui. Le feu brillait joyeusement dans la cheminée. Le sabotier s'assit, posa ses pieds sur la haute pierre de lâtre et attendit Marcel.

Quand le jeune homme rentra, son front rayonnait.

—Mon père! s'écria-t-il, je vous dois le bonheur de ma vie, Geneviève sera ma femme... les noces se feront après la moisson.

II

Le soleil se levait radieux; les herbes frissonnaient sous la rosée, les branches exhalaient une fraîcheur résineuse. Les oiseaux volaient hors du nid; les insectes couraient à la maraude; parfois un lièvre bondissait dans la forêt, et dans le lointain les longs mugissements des bœufs saluaient la journée nouvelle. Le mouvement se répandait dans la campagne; le coq sonnait ses éclatantes fanfares, les chiens de bergers couraient, et la cloche de la petite église tintait.

Sur la route poussiéreuse, Musaraigne priait, agenouillée près du cadavre du porte-balle.

Elle prit enfin un parti, se leva, et courut aussi vite que le lui permettait ses vieilles jambes, jusqu'à la maison du garde champêtre.

Celui-ci n'aimait guère la pauvre; volontiers il l'eût chassée, si les premiers mots qu'elle lui dit n'avaient fixé son attention. Quand elle nomma Louis le colporteur, il frappa sur la table un coup violent.

—On le croyait riche, dit-il, on l'aura volé.

—Je ne pense pas répondit Musaraigne, la balle ne paraît pas en désordre.

—On dirait que vous flairez les cadavres... Enfin, il faut prévenir la gendarmerie; on avertira ensuite les magistrats. Où allez-vous maintenant?

—Au Chêne à l'Image, pour éloigner les corbeaux, à qui vous trouvez que je ressemble.

Le garde champêtre courut chez le maire; un exprès partit pour Vitré; en moins d'une heure, cent personnes se trouvèrent sur la route. L'indignation était grande. On aimait Louis et on l'estimait. Après une longue attente, on aperçut des chevaux et une voiture dans le lointain; les magistrats et les gendarmes arrivaient.

Le juge d'instruction, le procureur impérial et le commissaire de police descendirent; les gendarmes éloignèrent les curieux, et un procès-verbal fut dressé. Le médecin déclara que la mort avait été instantanée. Rien n'attestait la lutte, si ce n'est le lam-

beau d'étoffe que la victime tenait encore dans sa main crispée. Les magistrats regardèrent avec surprise l'arme qui avait servi à la perpétration du crime, et se demandèrent à quel usage habituel elle pouvait servir.

—Tiens, dit le cabaretier, on dirait un *paroir* à polir les sabots.

Le corps de Louis fut transporté à la mairie.

L'enquête commença.

Le garde champêtre, interrogé le premier, raconta qu'il avait appris le meurtre de la bouche de Musaraigne celui-ci mandée à son tour, s'approcha du magistrat avec une inquiétude visible. On la questionna sur l'emploi de sa journée, elle répondit qu'elle avait couru, de ci de là, cherchant sa pauvre vie, et qu'elle rentrait chez elle quand elle se heurta contre le cadavre.

—N'avez-vous rencontré personne sur la route? demanda le juge d'instruction.

—Si, répondit-elle; lasse, enfiévrée épeurée de mes propres visions, je m'étais assise sur un fossé, quand un bruit de pas me fit tourner la tête. Claude Trézek, passait; je l'appelai, il me donna de l'argent et m'offrit de me reposer chez lui. Je refusai et je partis seule un moment après.

—De quel côté venait Claude?

—Il descendait la route de Vitré et regagnait sa demeure.

—Quel homme est ce Trézek? demanda le juge d'instruction.

—Un honnête sabotier, estimé de tout le village.

Le magistrat jeta un regard sur l'outil placé sur la table, et dit quelques mots au procureur impérial.

—Ne vites-vous personne autre? demanda le juge d'instruction en s'adressant à Musaraigne.

—Personne! Onze heures sonnaient quand un ivrogne quitta le cabaret de Basile. Il chantait une chanson à boire, tandis que je récitais le chapelet près du défunt.

Le cabaretier fut mandé.

Il salua les magistrats et les gendarmes avec obséquiosité.

—Vous gardez votre maison ouverte assez tard, maître Basile? Cette femme déclare qu'un homme en est sorti vers onze heures.

—Je prierai monsieur le magistrat d'observer que le gros des buveurs était sorti; un seul avait dû rester pour régler son compte.

—N'avez-vous reçu aucun individu suspect?

—Je n'ai vu que des métayers de l'endroit ou des charretiers connus. A la nuitée, je suis sorti un peu, histoire de prendre l'air; je suivais le bois et j'ai distingué sur la route deux promeneurs: Claude Trézek et un homme portant un paquet sur le dos.

—Pensez-vous que ce fût Louis?

—Je n'ai pu distinguer sa figure, car un grand chapeau la cachait en partie, et le poids de sa charge le forçait à courber l'échine; Claude et son compagnon se sont arrêtés proche du Chêne; j'ai rebroussé chemin et suis rentré dans mon cabaret, où m'attendait le client qui est parti vers onze heures.

—Où demeure Trézek? demanda le procureur impérial au garde champêtre.

—A dix minutes d'ici.

—Il est étrange que, seul peut-être de tout le village, cet homme n'ait pas eu la curiosité de s'enquérir de ce qui se passe.

—La maison des Trézek est un peu distante de la route; si personne n'est allé le prévenir, il ne doit rien savoir encore. Il aimait grandement Louis et sera bien marié de sa mort, fit observer Maclou.

Les magistrats se consultèrent un moment, puis tous trois quittèrent la mairie et ordonnèrent au garde cham-

pêtre de les conduire chez le sabotier. Les gendarmes devaient suivre de loin, et empêcher la foule de cerner la maison des Trézek.

Le sabotier travaillait en chantant quand sa porte, brusquement ouverte livra passage au magistrat. Marcel et Claude se levèrent.

—Nous voulons vous parler à vous seul Claude, dit le juge d'instruction.

—Soit, messieurs; laissez-nous, Marcel.

Le jeune homme allait sortir, quand il aperçut les gendarmes.

—Qu'est-il donc arrivé? s'écria-t-il.

—Un malheur, répondit le procureur impérial; un malheur qui causera ici une vive peine.

—Parlez, monsieur, je vous en conjure, dit Claude.

Marcel sortit, sur un signe du juge.

—N'étiez-vous point l'ami de Louis le porte-balle? demanda le magistrat au sabotier.

—Si je le suis? Louis et moi nous nous connaissons depuis l'enfance. Ses voyages l'éloignent souvent et longtemps du pays, mais rien n'altère notre affection, et chacun de nous ferait pour l'autre les plus grands sacrifices.

—Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois?

—Hier au soir. Il passa ici une heure environ, puis je l'accompagnai jusqu'au Chêne à l'Image.

—C'est bien cela, dit le juge d'instruction. Louis avait-il des ennemis?

Je ne le crois pas.

—Portait-il des valeurs dans sa balle?

—Je suis sûr qu'hier il n'avait pas d'argent.

Comment le savez-vous?

—Messieurs, dit Claude d'une voix troublée, quel est le but de toutes vos questions?... Vous avez parlé de malheur à Marcel... Veuillez m'expliquer...

—Louis, le porte-balle, a été assassiné hier soir, en face du Grand-Chêne!

—Assassiné! Louis!... Le Chêne à l'Image!... Mais on l'a donc frappé au moment où je le quittais... presque sous mes yeux?... et je n'ai rien vu! rien entendu!

La douleur qui bouleversait le visage de Claude était si profonde que le procureur impérial en fut presque ému.

—Racontez, dit-il, comment Louis est arrivé chez vous; rappelez-vous les moindres détails de cette soirée.

—Marcel et moi nous finissions la journée; nous causâmes longtemps mon fils et moi... Puis Marcel parti, pour la ferme des Aubiers; peu après Louis frappait à ma porte. Quand il me quitta, il me dit qu'il suivrait pendant la nuit la route qui nous sépare de Vitré.

—Et voilà tout ce que vous pouvez révéler à la justice?

—Tout messieurs.

—Claude Trézek, nous allons opérer une perquisition dans votre domicile.

—Une perquisition? Dans quelle vue?

—Nous souhaitons vous trouver innocent; mais des charges s'élèvent contre vous... Remettez-nous la clef de ces meubles.

Claude fut saisi d'un tremblement violent. Il venait de se souvenir des sept mille francs que lui avait confiés Louis.

—Messieurs, dit-il, je vois que je vais être forcé de vous initier aux choses les plus intimes de ma famille. Je ne le croyais pas nécessaire d'abord, et je vous les taisais. A cette heure, certains détails pourraient m'excuser. Je vous ai dit que mon fils était sorti pour se rendre aux Aubiers... Il allait y demander la main

de Geneviève Chéreau. Quand Louis arriva chez moi, il me trouva tout songeur et voulut en savoir la raison. Je lui confiai que Marcel aimait une fille trop riche pour notre situation; qu'afin de ne point le pousser au désespoir, j'allais réclamer à M. de Puymonroi le prix d'un ancien service; mais que cela me répugnait fort. Cependant, placé entre mon orgueil et l'amour paternel, ma tendresse pour Marcel l'emportait.— "N'est-ce que cela? me dit Louis, alors j'ai trouvé le placement de mes économies. Voilà sept mille francs, marie ton fils, et pensez à moi dans votre bonheur."

—Et vous acceptâtes cette somme?

—Oui, monsieur.

—Ainsi, cet argent?...

—Est encore dans ce tiroir, messieurs.

—Avez-vous donné un reçu à Louis?

—Non, monsieur.

—Cela n'est guère croyable; sept mille francs forment une grosse somme pour un colporteur.

—Nous nous estimions autant que nous nous aimions, monsieur le magistrat.

Le juge d'instruction remarqua sur l'établi, au milieu d'outils de formes variées, un *paroir* semblable à celui qui avait servi à assassiner le porte-balle... Il prit l'arme, encore ensanglantée, et la compara à l'outil dont Claude venait de faire usage.

—Ceci est à vous? demanda-t-il au sabotier.

—Oui, monsieur... quoique cette rouille... ces taches...

—Ces taches sont de sang, le sang de Louis, tué hier avec un outil qui vous appartient...

—Louis, assassiné... avec mon *paroir*... Oh! cela n'est pas possible!

—Cela est, reprit le juge d'instruction...

Ecoutez, Claude, quand, à propos de Louis, on a prononcé votre nom, il n'y a eu qu'une voix sur votre compte pour louer l'honnêteté de votre caractère... Nous venions ici plutôt pour prendre des renseignements que pour chercher un coupable... Mais, à mesure que nous vous interrogeons, les faits se groupent d'une façon sinistre pour vous accuser... Louis vient chez vous, le soir; il porte avec lui une petite fortune, et vous affirmez qu'il vous l'a confié, sans reçu, comme on prête un écu à son ami... Et cet homme a une fille qu'il dépossède de la sorte à votre profit... Vous avez parlé de l'amour de votre fils pour Geneviève Chéreau. d'une dette de reconnaissance qu'aurait contractée envers vous le comte de Puymonroi, expliquez-vous à ce sujet.

Claude prit dans le bahut l'argent de Louis et le cachet de M. de Puymonroi avec quelques lettres jaunies.

—J'ai sauvé jadis le comte de Puymonroi d'une mort certaine; je pouvais réclamer de lui le salut à mon tour; il me suffisait de lui montrer ce cachet et les lettres qu'il voulut bien m'écrire jadis.

Le juge d'instruction parcourut les lettres du regard, et les passa au procureur impérial.

—Elles prouvent simplement que M. de Puymonroi vous estimait. Quand au cachet, vous lui attribuez une valeur de "Césame, ouvre-toi," qui n'existe sans doute que dans votre imagination. Ce qui est certain, c'est que, privé de toute fortune vous envoyez Marcel aux Aubiers, après lui avoir affirmé qu'il aurait 6,000 francs au moins avant quinze jours.

—Il les aurait eus, monsieur.

—Du comte de Puymonroi?

—Sans aucun doute.

—Louis est arrivé et Louis vous a remis la somme?

—Oui, monsieur.

—Claude, dit le magistrat, pesez bien la gravité de votre position, et comprenez que la franchise seule peut vous venir en aide... Réfléchissez, vous faites erreur sur la façon dont les choses se sont passées... Je vais vous raconter, moi, la scène d'hier telle qu'elle se présente à mon esprit. Après quelques moments d'entretien, Louis vous a parlé de la somme dont il était porteur... Il devait voyager la nuit, et peut-être il avait quelque crainte... Il vous a proposé de prendre en dépôt ces sept mille francs et de les garder jusqu'à son retour... Vous avez accepté, vous avez serré l'argent et donné à Louis un reçu en bonne forme... Je vois justement sur l'établi du papier et de l'encre... Vous êtes sortis ensemble... La solitude était complète autour de vous... Une mauvaise pensée traversa votre esprit... Elle vous conseillait de vous approprier la fortune de Louis... Un outil de votre métier se trouvait dans votre poche, et vous avez frappé rapidement, aveuglément pour reprendre le reçu constatant le dépôt.

—Je fais un rêve horrible ! babutia Claude.

—Au retour vous rencontrez Musaraigne ; elle vous trouve une figure fatale. Elle raconte qu'elle ressentit une grande crainte et eut l'appréhension d'un malheur...

—Monsieur le juge d'instruction, demanda Claude, devenu pâle comme un mort, vous m'accusez de l'assassinat de Louis...

—Pouvez-vous justifier de la possession des 7,000 francs ?

—J'ai dit la vérité à ce sujet.

—Pouvez-vous expliquer comment l'arme dont s'est servi le meurtrier est un outil qui vous appartient ?

—Je ne le puis pas, monsieur... Il règne dans tout ceci un épouvantable mystère.

—Vous persistez à nier ?

Si je nie ? Mais par la tombe de ma mère et mon éternel salut, je jure que je suis innocent !

—Les questions que nous vous avons adressées et les réponses que vous y avez faites sont consignées dans ce procès-verbal... Signez au bas de cette page. Nous allons procéder à l'interrogatoire de votre fils.

On emmena Claude, et Marcel fut introduit.

Le jeune homme était fort troublé ; la mort de Louis, cet appareil de justice, tout cela l'intimidait, l'oppressait, l'irritait. Il savait peu de chose. Ce qu'il raconta sur l'emploi de sa soirée corroborait les paroles de son père.

Il ignorait le prêt généreux du porte-balle.

—Il y a évidemment complicité, dit le juge d'instruction ; on va confronter les prévenus avec le cadavre, si vous le voulez bien, mon cher collègue.

Un ordre fut donné au commissaire de police. Il fit un signe aux gendarmes, ceux-ci tirèrent des menottes de leur poche et s'approchèrent de Marcel.

—Ne me touchez pas ! s'écria le jeune homme, ou sinon...

En ce moment Claude reparut et tendit à son fils ses mains enchaînées.

Marcel s'inclina devant le vieillard avec un tel respect qu'un murmure de pitié circula dans la foule.

Le lugubre cortège prit le chemin de la mairie.

Le cadavre roide Louis était étendu sur une longue table ; des taches violacées et quelques ecchymoses se remarquaient au cou. On avait à peine retiré de la main du mort le lambeau d'étoffe rougeâtre qu'il tenait et qu'il avait arraché au vêtement du meurtrier dans une crispation d'agonie. Cette étoffe n'avait aucun rapport avec la veste de Clau-

de et celle de Marcel. Claude, en approchant du cadavre de Louis, sentit les larmes monter à ses yeux, et d'une voix rauque de sanglots :

—Hier, dit-il, tu me sacrifiais sans regret toute ta fortune, ne peux-tu, à cette heure, défendre ton ami ? On dit que jadis la plaie de la victime saignait devant l'assassin. Louis, si je fus coupable, que ton sang me marque au visage. Je suis innocent, proclame cette innocence.

(A suivre)

COUP DE FEU

ARRESTATION DE QUATRE BANDITS

Montréal 5. Entre 1 et 2 heures, ce matin, le constable McNulty, de faction, montait la rue St-Urbain, quand en arrivant près de la rue Dorchester il entendit un coup de feu à quelque distance de lui. Il regarda immédiatement vers l'endroit où la détonation avait semblé partir et aperçut deux hommes qui stationnaient sur le trottoir. Il courut à eux, mais en le voyant venir les deux hommes prirent la fuite. Cependant McNulty réussit à en arrêter un qu'il fouilla, là, sur la place, pour voir s'il n'avait pas de revolver. Il n'en trouva pas, mais le prisonnier avait dans sa poche de pantalon, en arrière, un couteau de boucher que le constable lui enleva. "Que fais-tu de ce couteau demanda McNulty, "j'en m'en sers comme tu te sers de ton bâton", répondit le bandit qui se nomme Joseph Corriveau, et est bien connu de la police.

Au poste, le constable le trouva aussi en possession d'un collet portant le nom A. Roy et d'autres papiers évidemment la propriété du capitaine Alexandre Roy, du 65^e bataillon, puisque ces papiers portaient son nom en toutes lettres et se rapportaient à ses affaires ou à sa famille.

Accompagné des constables Campeau et McLaughlin, le constable McNulty retourna au même endroit droit de la rue St-Urbain, dans l'espérance de rencontrer l'autre bandit et de faire la visite des alentours. Nos trois hommes arrivent, entrent dans une cour, la visitent en tous sens sans rien trouver... Ils découvrent un grenier à foin, y montent et aperçoivent là trois hommes couchés sur le foin et ayant autour d'eux plusieurs articles, tels que couvre-pieds, pantalons, habits, vestes, 2 paires de pantoufles, du savon, des bretelles, etc., etc. Ils dormaient tous trois profondément. On profita de leur sommeil pour leur passer les menottes puis à l'aide de la lanterne on reconnut en eux trois bandits de la pire espèce, à peu près de la même trempe que le malheureux Fauteux ; ces hommes sont Cochu, Latendresse et Moreau. Ils se rendirent au poste sans résistance et Cochu qui a déjà passé la moitié de sa vie au pénitencier, ne voulant pas se voir dans la perspective de faire encore un terme de plusieurs années, a fait à la police des révélations que nous ne pouvons pas encore publier.

Ce matin, le constable McNulty est allé au No 1128 rue Ste Catherine, la demeure du Capitaine Roy. Depuis le départ du capitaine, la maison est restée inhabitée, la famille étant allée demeurer avec le beau-père, les voleurs en ont profité. On a constaté qu'en effet la maison avait été visitée par les voleurs.

L'instruction du procès commencera immédiatement.

Villages détruits par les pavillons noirs

Paris, 5.—Une lettre du Tonkin dit que les Pavillons Noirs pillent les provinces de Sontay, Hong Hoa et TuyenQuan, bien que cependant ces frontières soient occupées par les troupes françaises. Les habitants se sont sauvés dans les postes français. Trente villages catholiques ont été détruits.

Chronique religieuse

M. l'abbé C. N. Leduc, qui était à Rome depuis, quatre ans, pour y vaquer aux études de philosophie et de droit canon, est arrivé la semaine dernière. Ce monsieur doit enseigner au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et s'y agréger plus tard.

Mgr l'Evêque de St Hyacinthe a fait, samedi dernier, dans l'église du Séminaire de Saint Hyacinthe, l'ordination des personnes dont les noms suivent :

Prêtre : M. J. G. Roy.

Diacres : MM. J. A. Archambault et L. Lynch, ce dernier de la congrégation de Ste Croix.

Sous-diacres : M. J. W. Alexandre.

Minorés : MM. L. E. Guertin et E. Legault, tous deux de la congrégation de Ste Croix.

A la suite de l'ordination Monseigneur a administré le sacrement de Confirmation à deux élèves de l'Institut.

Le jeudi 28 mai dernier, Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, assisté de M. le chanoine Leclair, et de M. l'abbé Théberge, curé de Varennes, recevait la profession, dans l'Institut du Précieux sang, de la Révde Sœur Mathilde Massue, dite Sœur du Divin Cœur de Jésus, de Varennes ; et imposait le voile blanc à Dame Vve Arthur McConville, née de Lanau-dièrre, dite Sœur Marie de la Croix, de Joliette ; à Demoiselle Elmina Boudrias, dite Sœur Marie St-Léon, de Montréal ; et Marie de Vallerot, dite Sœur Ste-Georgette, des Etats-Unis. Le sermon de circonstance a été donné par le Très Révd M. Maréchal, V G de Montréal.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a fait plusieurs ordinations, samedi matin, à l'église Saint Joseph. La cérémonie a duré plus de trois heures et a été très imposante. Voici la liste de ceux qui ont été ordonnés à la prêtrise et aux divers autres ordres :

Prêtrise—FF. Valiquette, O. M. I. Dontenville, O. M. I ; Paquette, O. M. I.

Diacre :—M. Constantineau.

Sous-diacres :—MM. Cousineau, Mazoran, O. M. I. ; Jacob, O. M. I ; Chaumont, O. M. I. ; Perault, O. M. I.

Minorés :—MM. Boisseau, Pilon, Dumet, O. M. I. ; Emard, O. M. I. ; Legault O. M. I. ; Burns, O. M. I. ; Pelletier, O. M. I.

Tonsurés :—MM. Guillaume, Bédard, Proulx, Lemoine, O. M. I. ; Cloutier, O. M. I. ; F. Bedard.

Tempête à Chicago

PLUSIEURS MORTS A DÉPLORER

Chicago, 2.—Un furieux orage, accompagné de tonnerre, d'éclairs, de vent et de pluie, a passé sur la ville, cette après-midi, et a duré au moins une heure. Grand nombre de bâtisses, dans les faubourgs, ont été frappées de la foudre et détruites.

John Montague, gardien de la fabrique de moissonneuses de McCormick, qui se tenait près d'une boîte d'alarme, a été foudroyé à mort.

Plusieurs autres personnes ont été blessées, mais pas mortellement. La foudre est tombée sur le mur en brique qui entoure les nouveaux terrains du base-ball, de dix pieds de hauteur, en démolissant 300 pieds et endommageant considérablement le reste.

L'orage a sévi surtout dans la ville du Lac (Town Lake), où un homme a eu le crâne brisé au bas d'une cheminée. Un enfant a été écrasé dans un chantier que le tonnerre a presque complètement détruit. Le mât du "Transit House" a été atteint et fendu en aiguil-

lettes.

Grand nombre de personnes, dans le voisinage, ont été paralysées par le choc pendant quelques instants. Ce soir, les éclairs nous aveuglent et la pluie tombe à torrents. On craint beaucoup pour les navires qui se trouvent sur le lac.

1 hr. a. m.—Depuis une heure et demie quatre personnes ont été tuées sur le champ par la foudre. On ne connaît pas les noms des victimes. La partie sud-ouest de la ville a éprouvé des dommages considérables. La tempête semble vouloir se calmer.

Tentative de suicide

FEMME ET PISTOLET

Montréal 5

Hier après-midi, vers 1.30 heures, le sergent de police Hughes trouva une femme gisant dans un champ sur la rue Ste Catherine, elle paraissait insensible.

En la recueillant il constata à son grand étonnement qu'elle avait une blessure à la tempe. Il l'a transporta immédiatement chez le Dr Godfrey. A force de soins le docteur la ramena peu à peu à la vie, et elle dit qu'elle pensionnait au New-York House. Le sergent la transporta là.

Les médecins appelés constatèrent que la blessure avait été infligée par une balle, et procédèrent à l'extraction. Ils trouvèrent la balle qui était tout aplatie.

Elle dit d'abord qu'elle avait été blessée par un homme, mais au détective Gladu elle confessa avoir elle-même essayé de s'ôter la vie. Elle lui dit où il trouverait son pistolet, qui était sous un meuble dans sa chambre.

M. Gladu ne voulut pas l'arrêter sans voir le chef de police. Il se rendit donc à l'Hôtel-de-Ville, se procura le pouvoir nécessaire et revint ; mais pendant son absence la jeune femme avait diné, refait sa toilette et était sortie.

Gladu craignit qu'elle ne pût faire une seconde tentative et se mit à sa recherche.

M. Melvin, propriétaire du "New-York House" dit que cette femme est celle d'un nommé Wright qui tient le "Cottage Restaurant" au coin des rues St-Urbain et Lagau-chetière. Elle n'était au New-York House que depuis lundi et M. Melvin n'avait remarqué chez elle rien d'extraordinaire. Le détective la chercha toute l'après-midi sans pouvoir la trouver. A 9 heures, elle revint à l'hôtel. M. Melvin téléphona immédiatement au bureau central et quelques instants après le sergent St-Pierre arrivait avec un autre constable ; en les apercevant elle voulut prendre la fuite, mais les deux officiers s'en emparèrent et la conduisirent au poste.

Elle dit qu'elle veut mourir et qu'elle mourra parce qu'aujourd'hui elle est sans argent et sans amis.

Cachemire

Tremblement de terre—87 personnes tuées—100 blessés—Villes entières détruites.

On ne connaît pas encore toute l'étendue du désastre.

Sirinagor, 5.—87 personnes ont été tuées et 100 blessées pendant les tremblements de terre de dimanche et de lundi. Tous les rapports officiels ne sont pas encore préparés et on ne connaît pas encore l'étendue du désastre.

Londres, 5.—Les rapports privés sont très alarmants et semblent indiquer que la désastre est beaucoup plus grand qu'on ne l'avait cru d'abord. On dit que des villes entières ont été détruites. La démolition des lignes télégraphiques expliquent l'absence de nouvelles plus précises.

Avantages Extraordinaires Au Bon Marche, Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE.

LA crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

Indiennes de toutes sortes, depuis	8c.
Etolles à Robes de toutes sortes,	10c. et plus
Cachemire français, tout laine	47c.
Soie Gros-Grain (Job.)	1.00 valant 1.30
" Ottoman, broché	1.60 " 3.25
" unie	1.50 " 2.00
Entoucas	25c. et plus

PARASOLS, UNE GRANDE VARIETE.

Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2,50.
Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc.
Corsets de tous genres, depuis 50 cts.
Tweeds tout laine, 50c. valant 70c.
 " importé, 90c. " 1,20
 " pour pantalon, un choix considérable.
Serges, 75, 95, 1,30, 1,50, 1,95, 2,40, 3,00, valant 30 0/10 de plus.
Habilllements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7,50.
Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants.
Chaussettes, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix; Caleçons e Camisoles en coton et mérino, à moitié prix.
Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent.
Venez voir, et vous assurer vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs.
Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché, Haute-Ville, N. Garneau.

Québec, 2 mai 1885—1 an.

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 11 juin 1885.

Farine. —Sup. extra, baril, 196..\$5.30 a 5.50	
Extra.....	5.20 a 5.30
Forté pour boulanger...	5.40 a 5.70
Extra du printemps.....	5.00 a 5.10
Superfine No. 2.....	4.70 a 4.80
Fine	4.50 a 4.60
Grains en poches, de 100 livres.....	2.00 a 2.55
" de seigle en quart.....	0.00 a 0.00
" Mais ou blé d'Inde blanc,	
par 200 livres.....	3.30 a 3.40
" Mais ou blé d'Inde jaune,	
par 200 livres.....	3.10 a 3.20
Grains —Ble de semence (rouge)	
par 60 livres.....	1.20 a 1.30
Pois "	0.85 a 0.90
Fèves le minot	1.50 a 1.50
Avoine 32 livres	0.34 a 0.35
Foin par 100 bottes.....	7.00 a 9.00
Paille par 100 bottes..	3.00 a 4.00
Orge par minot.....	0.65 a 0.80
Son par 100 livres....	0.95 a 1.00
Grau par 200 livres....	4.75 a 5.00

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 11 juin 1885.

Beurre frais par livre.....	\$0.18 a 0.22
" salé "	0.15 a 0.20
Patates par minot.....	0.35 a 0.40
Œufs par douz.....	0.16 a 0.18
Sucre d'érable par livre.....	0.10 a 0.12
Fromage, par livre.....	0.15 a 0.15
Oignons par caisse.....	3.00 a 3.00
Pommes par baril.....	4.50 a 5.00
Oranges par caisse.....	7.00 a 7.50
Citrons par caisse.....	4.00 a 4.25

Volailles.

Québec, 11 juin 1885.

Dindes par couple.....	\$2.40 a 4.00
Volailles "	0.50 a 1.10
Poulets "	0.60 a 1.25
Oies "	1.25 a 4.00
Canards.....	0.75 a 1.00

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 11 juin 1885.

Bœuf 1ère qualité, par 100 livres..	\$10.00 a 12.00
2ème "	9.00 a 10.00
3ème "	8.00 a 9.00
Bœuf par livre.....	0.06 a 0.15
Mouton par livre.....	0.10 a 0.12
Veau par livre	0.10 a 0.12

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 11 juin 1885.

Lard frais par 100 livres.....	\$ 6.00 a 6.50
" frais par livre.....	0.10 a 0.11
" salé "	0.11 a 0.12
Jambons frais par livre.....	0.8½ a 0.09
" fumés "	0.12 a 0.13
Lard Mess, 200 livres..	17.00 a 18.00
" Mince, "	16.00 a 16.00
" Prime Mess, "	00.00 a 00.00
" Engl.P.Mess, "	00.00 a 00.00
" Extra Prime, "	00.00 a 00.00
Saindoux en sceau.....	2.00 a 2.50

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DU Courrier du Canada.

Fleur du Carmel, par le Révd Père Antoine Braun, \$1.00.
L'Hôtel-Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00.
Missel contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractère. \$10.00.
L'amour du Cœur de Jésus ou le véritable Trésor de l'âme. Prix : 25 cents
Mois de St-Joseph, 5 cents.
Le *Journal des Jésuites* [quelques exemplaires seulement], \$25.00.
A la Porte du Paradis, par André LePas, prix, 10 cents.
La Voie Douloureuse du Chemin de la Croix, prix : 5 cents.
Les Danses et les Bals, Sermons, Notes et Documents, par M le curé de Québec, prix : 25 cents.
Histoire du Cap-Santé, par l'abbé F. X. Gatién, prix 50 cents.
Les Evénements de 1837-38 par L. N. Carrier, prix : 50 cents
Angéline de Montbrun, par Laure Conan, prix : \$1.00.
Congrégation des hommes de la paroisse de St-Roch de Québec, prix : 50 cents.
The week sanctified to Sacred Heart of Jesus, prix 5 cents.
Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne, 25 cents.
Le Patriotisme, conférence par l'honorable M. Mercier, prix : 5 cents.
Réunion des Paroissiens de Yamachiche, par Frs L. Desautiers, prix : 10 cents.
La culture de la Pomme de terre, par B. Lippens, prix : 25 cents.
Journal d'Education, 1ère année, \$1.00.
Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte, en 3 volumes, \$2.00.
Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cents.
Choix des Vaches laitières, par J. A. Couture, prix : 50 cents.
L'établissement du Courrier du Canada fait des impressions de luxe de tous genres, et cela sous le plus court délai.
Un atelier de reliure est attaché à l'établissement.
Toutes les commandes sont remplies avec promptitude et à la satisfaction des clients.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU
TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.
Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.
Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.
Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 2½s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'a, gents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.
Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.
Signé : THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London
Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

\$500 de récompense !

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 et 83, rue King Est, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents.
En vente par J. J. Veldon, 120, rue St-Joseph, Québec.



LA SANTÉ EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la décrépitude et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.
Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars; envoyées par la maille, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par J. J. VELDON,
Pharmacien, 120, rue St Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes. Québec, 6 décembre 1884—1an. 100

P. T. LEGARE

ENTREPOT
d'Instruments Aratoires
461, Rue St-Valier,
ST-SAUVEUR, QUEBEC.

Québec, 30 avril 1885—4m 190

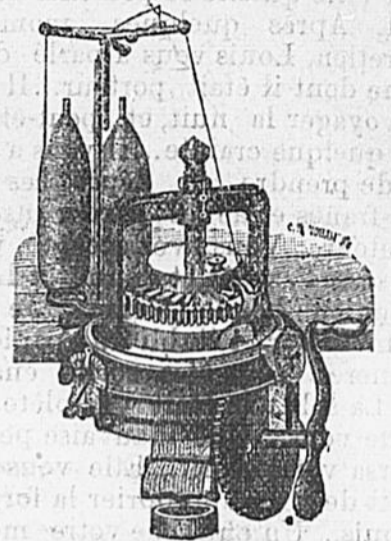
LA COMPAGNIE DE MACHINES
A TRICOTER DE TORONTO.

FABRICANTS DE MACHINES A TRICOTER

'ECLIPSE,'

116, RUE BAY.

Chaque machine est garantie.



Un enfant peut la faire fonctionner.

UNE machine à tricoter ECLIPSE paiera dans toute famille. Après avoir pourvu aux besoins de la famille, on peut tricoter pour les voisins ou pour le commerce. On ne peut faire un meilleur usage de ses heures de loisir. Un jeune homme ou une fille peut gagner de \$1.50 à \$2.00 par jour avec l'ECLIPSE. Les MARCHANDS peuvent fabriquer toute la bonneterie, foulards, mitaines, tuques, etc., dont ils ont besoin dans leur commerce pendant toute la saison, et de la sorte tenir leurs commis constamment employés. Les FERMIERS peuvent convertir leur laine en différentes sortes de marchandises et réaliser 400 pour cent de plus sur la laine qu'ils produisent. La seule machine à tricoter parfaite en est une qui possède un mécanisme (ribber) simple et sûr pour faire les côtes. L'appareil de ce ribber diffère des autres presque sous tous les rapports, et les juges compétents l'ont proclamé comme parfait. L'ECLIPSE est la seule machine propre à l'usage de la famille.
Québec, 8 avril 1885—1an1fms. 91

ELIXIR

PRÉPARÉ PAR LES

Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

ELIXIR ALBUMINO-FERRUGINEUX.—Ce tonique puissant et reconstituant par le fer qu'il contient, jouit d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang, et par l'albumine qui s'y trouve en dissolution, c'est une nourriture substantielle infiniment préférable à tous les extraits de bœuf.
En vente chez les pharmaciens et au dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec.
Québec, 28 novembre 1884. 69

A vendre.

500 ballots d'étoupes,	
500 quarts coal tar,	
200 " brai noir,	
50 " goudron,	
50 " brai vert,	
100 " résine,	

J. et W. REID,
98, rue St-Paul.

Québec, 10 avril 1885. A

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE :—10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9, Québec

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec